

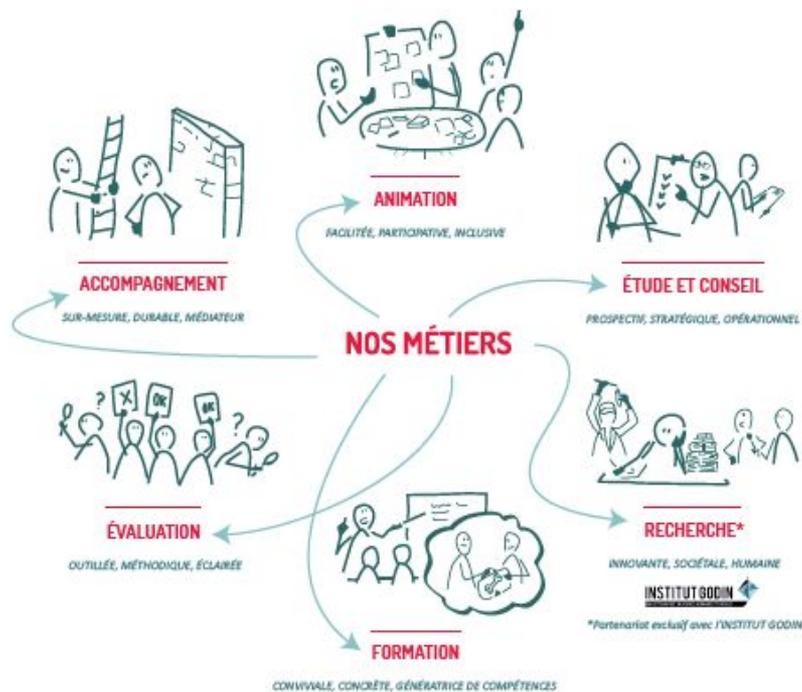
L'ALIMENTATION DURABLE, les PAT et les transitionS

Université du temps libre Jean Buridan

Conférence du jeudi 30 mars 2023

Thibault FOURNIER, consultant chez ExtraCité

PRESENTATION DE NOTRE COOPÉRATIVE



- Une **coopérative de conseil** au service du **développement local et soutenable** des territoires
- Une **diversité d'acteurs accompagnés** : services de l'Etat, collectivités territoriales, associations, groupes d'habitants, etc.
- Une **expertise en matière d'accompagnement**, de formation, de conseil et d'évaluation
- Des **méthodologies d'intervention dynamiques**, basées sur la co-construction et l'écoute active
- Une **équipe complémentaire** de 14 salariés dont 12 associés

QUELQUES RÉFÉRENCES



CAPDIFE



PAS-DE-CALAIS ACTIF



Thibault Fournier - Consultant Formateur - Systèmes alimentaires territorialisés

SCOP ExtraCité

t.fournier@extracite.coop

ExtraCité

DÉFINITION : ALIMENTATION DURABLE

« Les régimes alimentaires durables ont de faibles conséquences sur l'environnement, contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures.

Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines. »

(FAO, 2010).



Holistique et ambitieux mais complexe

DÉFINITION : ALIMENTATION DURABLE

Nutrition (santé)
*“nutritionnellement adéquate,
saine et sûre”*

Environnement
*“protectrice et respectueuse de la
biodiversité et des écosystèmes”*

ALIMENTATION DURABLE

Socio-culturel
“culturellement acceptable”

Socio-économique
*“économiquement viable,
accessible et abordable”*



Alimentation durable : respect des 4 dimensions

L'alimentation, maillon d'un système complexe

Louis Malassis, 1994

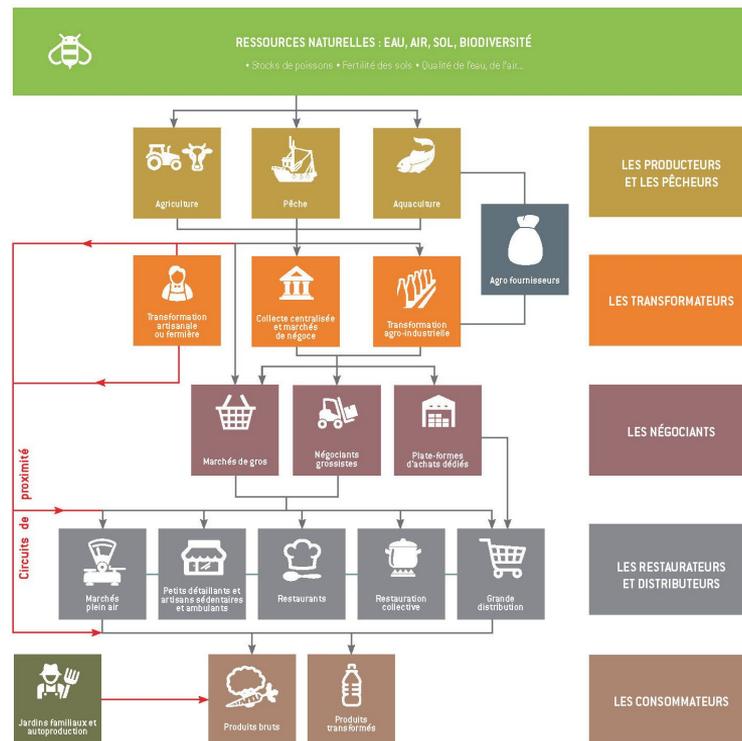
“Le système alimentaire est la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture”

CERDD, 2015

“L'alimentation est donc une condition de vie essentielle, certes, mais il ne s'agit pas que de cela :

- elle est la source de **moments privilégiés**, partagés autour d'un repas, qui sont autant d'occasions d'échange et de rassemblement intergénérationnelles, culturelles...*
- la simple évocation de produits de terroir crée dans nos imaginaires collectifs, un **attachement culturel**, une **identité communément partagée**, dans des territoires où les **paysages sont eux-même façonnés par l'agriculture**,*
- elle est à l'origine d'un **système économique** d'importance, (...) notamment en nombre d'emplois, de chiffre d'affaires...*
- elle est moteur de **projets aux multiples facettes dans les territoires.**”*





Ils influencent le système :



Alimentation pour
qui ?

Alimentation, pour
manger quoi ?

Quels lieux
d'alimentation ?

Alimentation, quels
freins ?

**Alimentation durable
à la croisée des enjeux**
#transition #ESS

Quelles pratiques ESS
autour de
l'alimentation ?

Alimentation, quels
enjeux clefs ?

L'alimentation,
quelles politiques
publiques ?



Alimentation durable, pour qui ?

- Grand public
- Convives captifs (jeunes scolaires, seniors en résidence,...)

Alimentation, pour manger quoi ?

Quels lieux d'alimentation ?

Alimentation durable à la croisée des enjeux

#transition #ESS

Alimentation durable, quels freins ?

- Accessibilité: Prix et temps
- Existence d'une filière / d'un système alimentaire sain et durable de proximité
- Goûts, maladies,...

Alimentation, quels enjeux clefs ?

L'alimentation au travers des politiques publiques

Quelles pratiques ESS autour de l'alimentation ?



Alimentation pour qui ?

Alimentation, quels freins ?

Alimentation, quels enjeux clés ?

Alimentation, pour manger quoi ?

- Produits issus de circuits courts,
- Labels et signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO),
- Produits locaux, produits de saison,
- ...

Quels lieux d'alimentation ?

- Restauration à domicile,
- Restauration hors domicile (publique / privée: entreprises, centres sociaux, ...)

Alimentation durable à la croisée des enjeux

#transition #ESS

L'alimentation au travers des politiques publiques

Quelles pratiques ESS de l'alimentation ?

- Restaurants solidaires,
- Outils de transformation accessibles,
- Supermarchés coopératifs,
- Epicerie sociales et solidaires,
- AMAP, points de vente directe et/ou circuits alimentaires de proximité, ...

Alimentation quels enjeux clefs ?

- Santé individuelle (maladies), santé publique (pollution)
- Précarité / sécurité sanitaire
- Education / santé
- Développement économique responsable (rémunération au prix juste)
- Ancrage territorial, vulnérabilité et dépendance de la chaîne d'approvisionnement et impact logistique
- Gestion des déchets, sobriété
- Aménagement du territoire, paysages
- Préservation de l'environnement

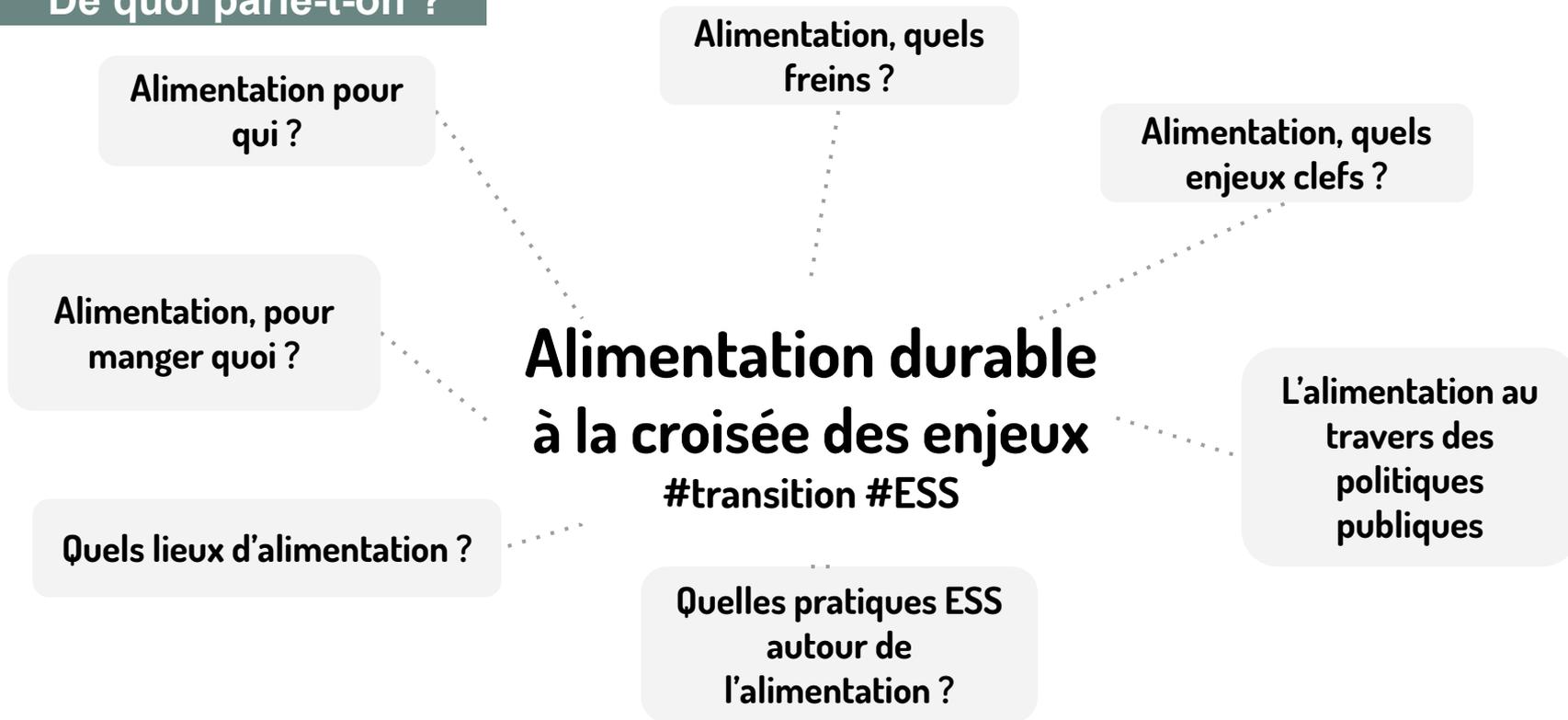
Alimentation durable à la croisée des enjeux

#transition #ESS

L'alimentation au travers des politiques publiques

- Politique Agricole Commune
- Programme National pour l'Alimentation
- Programme National Nutrition Santé
- Programme Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire
- Projet Alimentaire Territorial
- Contrat Local de Santé
- Plan Local d'Urbanisme
- ...





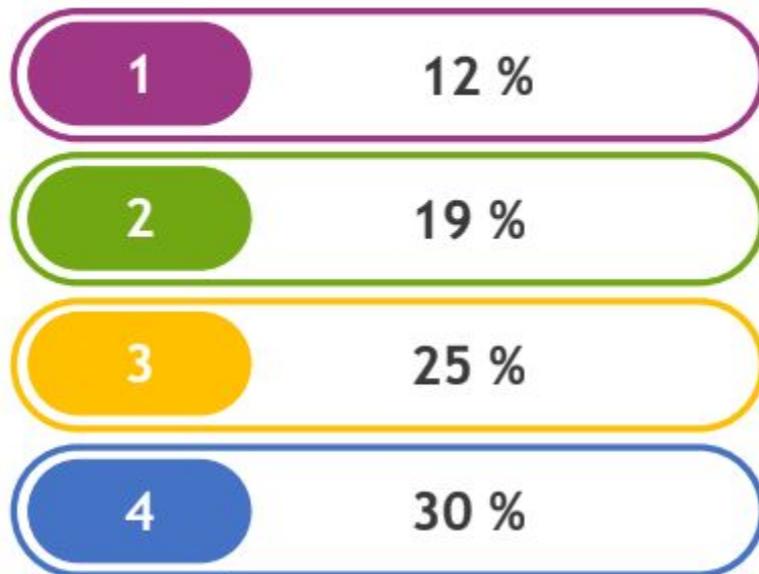
L'alimentation durable renvoie à une vision systémique qui garantit:

- la protection des écosystèmes, sans épuiser les ressources naturelles,
- un système économique inclusif, c-à-d réduisant les inégalités et permettant une juste rémunération,
- un accès pour tous à une nourriture en quantité et qualité suffisantes et nutritives.



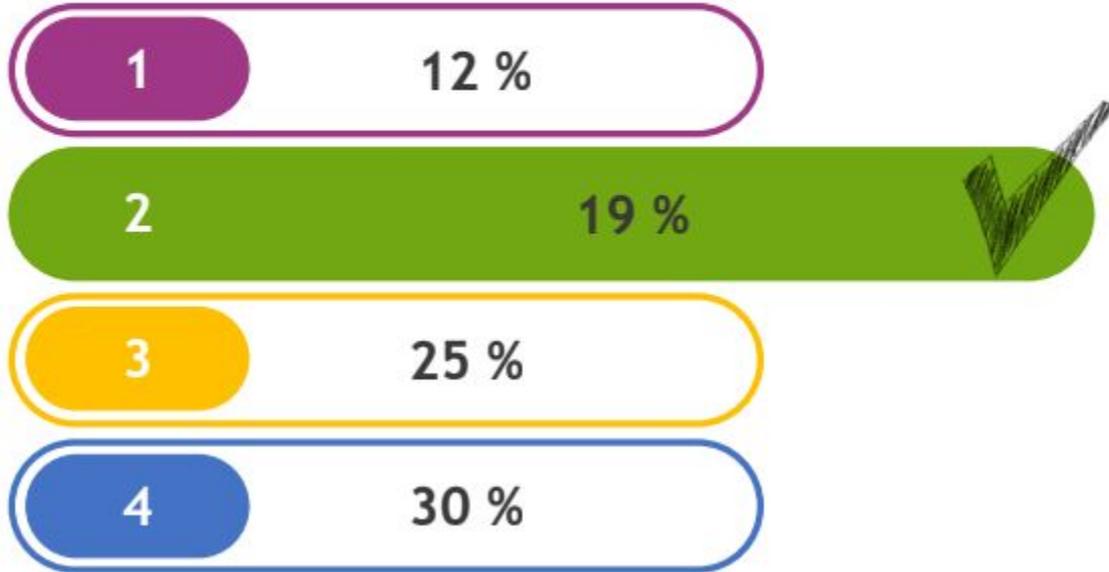
Quelles actualités autour de l'alimentation ?

Quelle est la part des émissions d'origine agricoles des GES en France ?



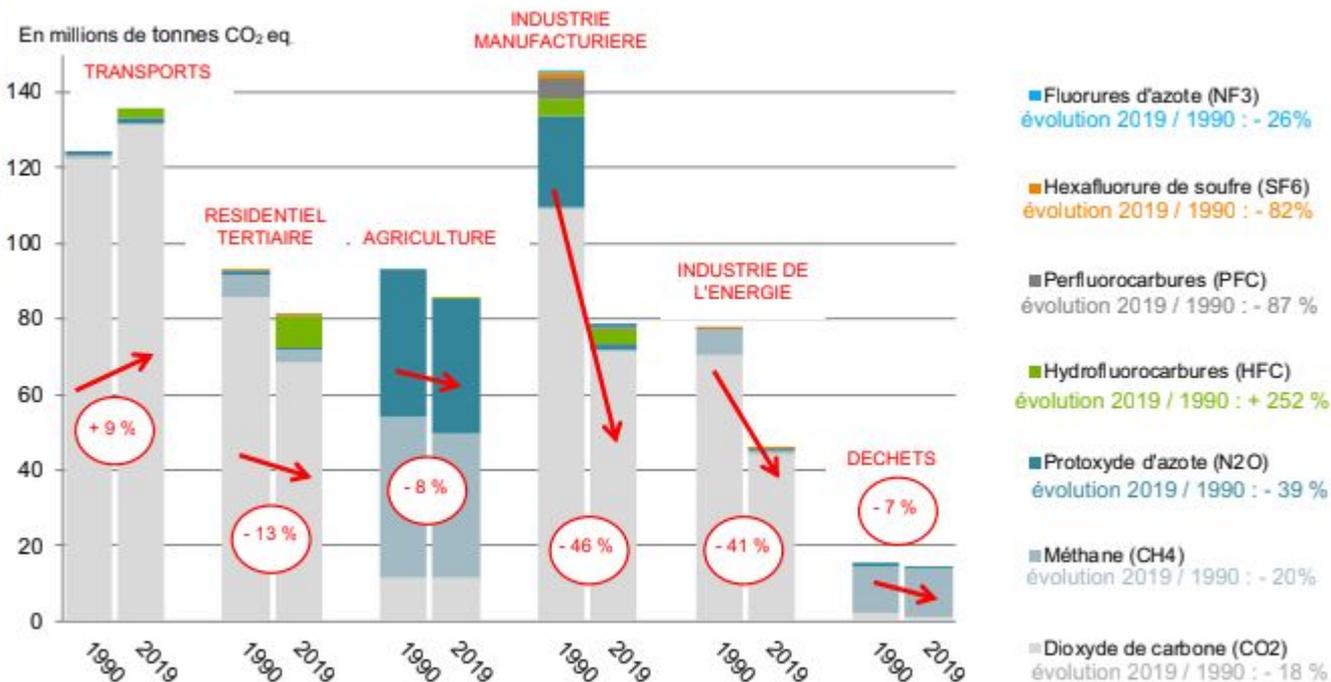
Quelles actualités autour de l'alimentation ?

Quelle est la part des émissions d'origine agricoles des GES en France ?



Quelles actualités autour de l'alimentation ?

Évolution 1990 / 2019 des émissions de GES par secteurs d'activités



Note : hors Utcatf ; estimation préliminaire des émissions pour l'année 2019.

Champ : France métropolitaine et outre-mer de l'UE.

Sources : Citepa, Inventaire format Secten 2020 ; SDES, 2021.

Quelles actualités autour de l'alimentation ?

Figure 24. Bilan énergétique par secteur

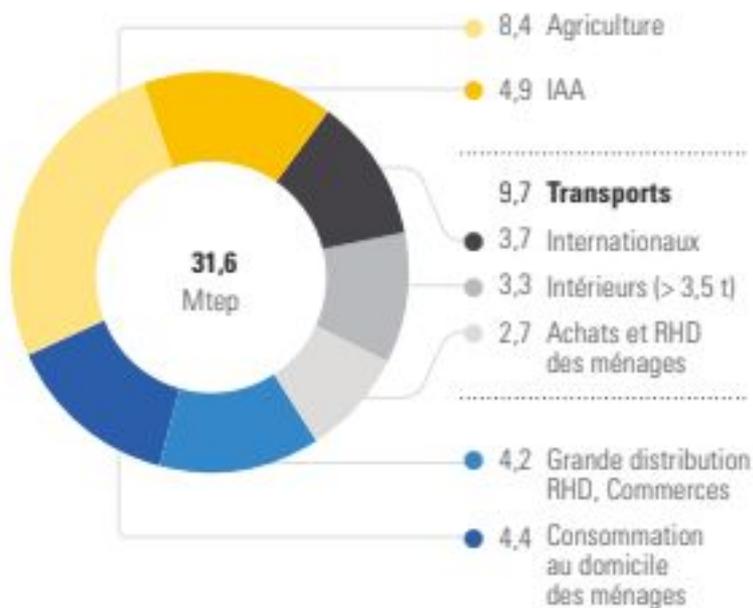
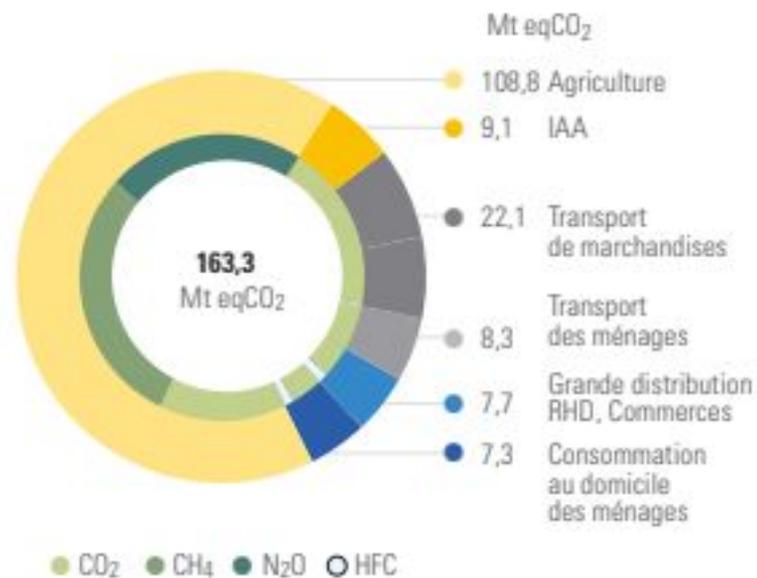
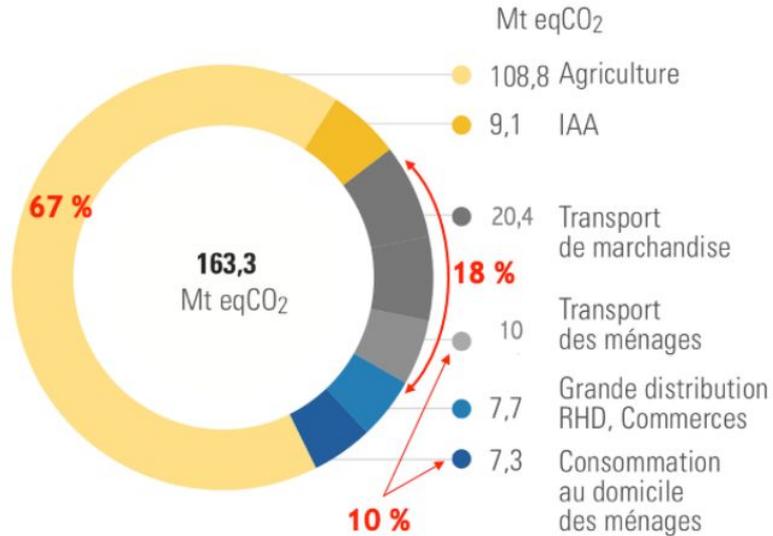


Figure 25. Bilan carbone par secteur



Empreinte carbone de l'alimentation

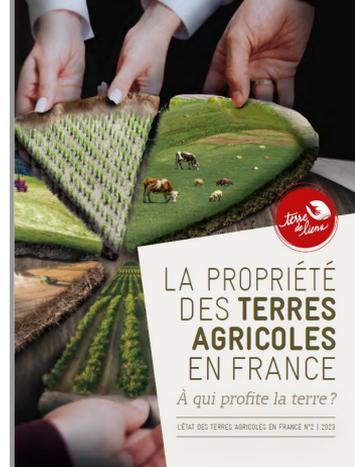
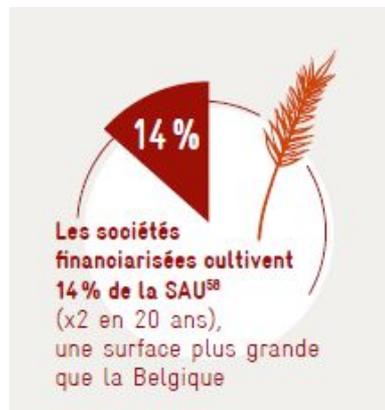
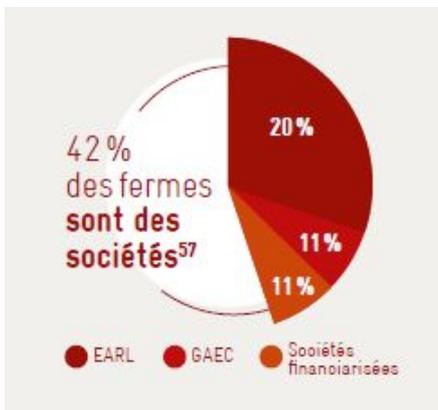


Projet CECAM :

- 1er point : **l'agriculture** représente **2/3** des GES liés à l'alimentation
- 2^e point : les **transports** représentent **18%** des GES liés à l'alimentation
- 3^e point : les **ménages** (transport + domicile) représentent **10%** des GES liés à l'alimentation

Figure 3 : représentation de l'empreinte carbone de l'alimentation des français, issue du projet CECAM.

Quelles actualités autour de l'alimentation ?



1 ferme sur 10 est une société financiarisée

OUVERTE AUX INVESTISSEURS NON EXPLOITANTS⁵⁷

« La terre n'est pas une banale marchandise qu'il est facile de produire en plus grandes quantités. La terre est une ressource limitée, à laquelle ne s'appliquent donc pas les règles usuelles du marché. »

Comité économique et social européen,
Avis sur « L'accaparement des terres : une sonnette d'alarme pour l'Europe et une menace imminente pour l'agriculture familiale ».

Quelles actualités autour de l'alimentation ?

DROIT DU TRAVAIL

La Covid-19 révèle la dépendance de l'agriculture à la main-d'œuvre étrangère

Par Anne-Laure Chouin

Publié le mardi 31 mars 2020 à 07h25 | ⌚ 5 min | 🗨️ PARTAGER



Remassage des fraises en Alsace, en 2010. © Maxppp - Jean-Paul Domb

La France Agricole Rechercher

ACTUALITÉS MÉTÉO COURS ET MARCHÉS CULTURES ÉLEVAGE TRACTEURS ET MATÉRIELS

"Les difficultés de recrutement en agriculture ne baissent pas"

06.02.23

Emploi

Nicolas Savary dirige l'Anefa, l'association paritaire pour l'emploi et la formation en agriculture. © Eric Young/GFA

PLANÈTE • BIODIVERSITÉ

ANALYSE



Stéphane Foucart

Biodiversité : les populations d'insectes s'effondrent en Europe

De nombreuses études récentes suggèrent des chutes d'abondance de 70 % à 80 % au cours des dernières décennies dans les régions dominées par les activités humaines et l'agriculture intensive.

Publié le 10 février 2023 à 11h03, mis à jour le 10 février 2023 à 17h18 | 🕒 Lecture 4 min.

[Read in English](#)

Offrir l'article

Article réservé aux abonnés

Dans une indifférence générale, les études se succèdent et indiquent un effondrement vertigineux des populations d'insectes, en Europe et ailleurs.

Les estimations de ces déclin, dans les régions de basse altitude dominées par les activités humaines, sont souvent à peine croyables, mais toutes convergent, quel que soit le pays. Prises dans leur ensemble, elles suggèrent des chutes d'abondance de ces organismes, vitaux pour les écosystèmes et l'agriculture, d'au moins 70 % à 80 % au cours des dernières décennies.

Édition du jour

Daté du jeudi 30 mars



Quelles actualités autour de l'alimentation ?

3 bretagne

chez moi programmes menu

Algues Vertes. La Région Bretagne valide le 3e Plan de Lutte contre les Algues Vertes

Publié le 15/10/2022 à 13h32



Algues vertes sur la plage de Bon Abri à Hillion, dans la baie de Saint-Brieuc • © Manon Le Charpentier/FTV

20 PLANÈTE Plus de 99 % des eaux bretonnes sont contaminées par les pesticides

ACCUEIL > PLANÈTE

Bretagne : Plus de 99 % des eaux bretonnes sont contaminées par les pesticides

COCKTAIL Les produits phytosanitaires utilisés par les agriculteurs se retrouvent dans tous les cours d'eau, les nappes et les étangs

Camille Allain | Publié le 22/02/23 à 18h31

250 COMMENTAIRES 2,3k PARTAGES



La rivière la Seiche, ici à Jarzé (Ile-et-Vilaine), avait été la victime d'une importante pollution en 2017 — C. Allain / 20 Minutes

À LIRE AUSSI

22/02/23 | CHANGEMENT CLIMATIQUE
Sécheresse : La France a connu 32 jours sans véritable pluie, nouveau...

21/02/23 | MÉTÉO
Sécheresse : Les nappes phréatiques déjà au plus bas, « on est mal parti »

21/02/23 | NATURE
Grandes marées : A quel est dû ce phénomène qui touche actuellement la...

D'ACTU

Pour se former en banque-assurance, choisir l'ESB Banque.

Le nombre de personnes bénéficiant de l'aide alimentaire a triplé en France

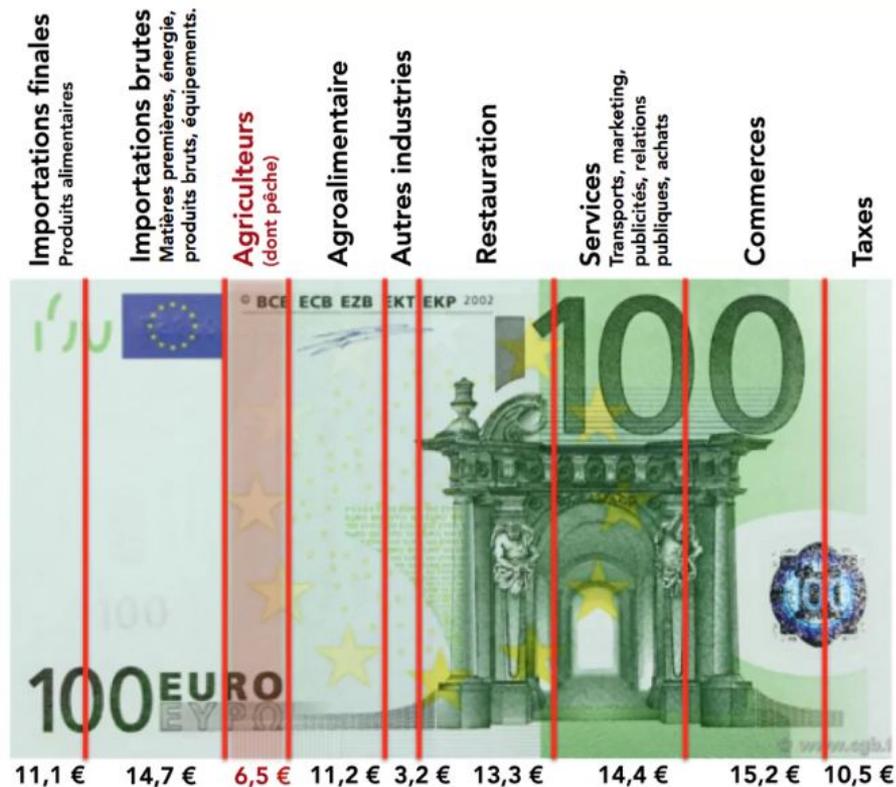


Publié le : 27/02/2023 - 14:33



Distribution des Restos du coeur, fin novembre 2022. AFP - STEPHANE DE SAKUTIN

Quelles actualités autour de l'alimentation ?

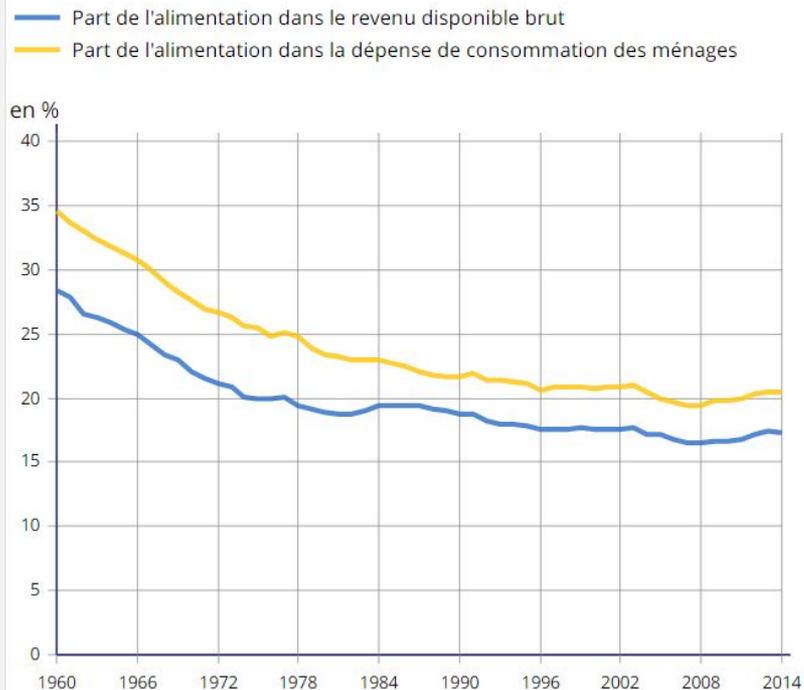


Répartition de la valeur ajoutée entre acteurs du système alimentaire, sur cent euros d'achat alimentaire, en France. Source : Les Greniers d'Abondance, d'après FranceAgriMer (2020)

Quelles actualités autour de l'alimentation ?

Figure 1 – Part de la dépense de consommation alimentaire dans le revenu disponible brut et la dépense de consommation des ménages de 1960 à 2014

Part de la dépense de consommation alimentaire dans le revenu disponible brut et la dépense de consommation des ménages de 1960 à 2014



Source : Insee, comptes nationaux base 2010.



EN ORER

L'AGENCE ▾ LES FRUITS ET LÉGUMES ▾ ACTUALITÉS ▾ NOS ÉVÉNEMENTS ▾ NOS REVUES ▾ 🔍 🇫🇷 🇬🇧

➤ Revues > Equation nutrition > 222 - Décembre 2021

Les 18-34 ans respectent la recommandation « Consommez au moins 5 portions de fruits et légumes par jour » ?

FAUX

Globalement la consommation de la population française en fruits et légumes augmente et s'approche des 5 fruits et légumes par jour, mais reste malheureusement en-dessous, avec en moyenne **4,17 portions consommées par jour et par personne**. En réalité, **seuls 32% des Français respectent la recommandation du PNNS** et la moyenne nationale recouvre des niveaux de consommation très disparates.

L'âge est un déterminant clé dans la consommation des fruits et légumes. Plus on est jeune moins on en consomme. Ainsi, à âge égal, **les jeunes générations consomment quatre fois moins de fruits et légumes que leurs aînés**. 68% des 18-24 ans et 65% des 25-34 ans sont « faibles consommateurs » de fruits et légumes – c'est-à-dire qu'ils en mangent moins de 3,5 portions par jour.

Depuis 2016, toutefois, la consommation de fruits et légumes des Français a légèrement augmenté en 2019. **Chez les 18-24 ans par exemple, la part des « petits consommateurs » est passée de 77% à 68% en 10 ans.**



Les PAT, ça vient d'où?

Les **Projets Alimentaires Territoriaux** ont été créés par la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014 (article 39).

Que dit la loi?

*« Les projets alimentaires territoriaux [...] sont élaborés de manière **concertée** avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Ils participent à la **consolidation de filières territorialisées** et au **développement de la consommation de produits issus de circuits courts, en particulier relevant de la production biologique.***

A l'initiative [...] des collectivités territoriales, des associations, [...] des agriculteurs et d'autres acteurs du territoire, ils répondent aux objectifs définis dans le plan régional de l'agriculture durable et sont formalisés sous la forme d'un contrat entre les partenaires engagés.

*Ils s'appuient sur un **diagnostic partagé** de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet.»*

Le Programme National Alimentation & le PAT



Le Projet Alimentaire Territorial contribue à répondre aux priorités du Programme National pour l'Alimentation.

Le PNA actuellement en vigueur, pour la période de 2019 à 2023, définit les priorités suivantes:

- **trois axes thématiques : la justice sociale, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'éducation alimentaire ;**
- **deux axes transversaux : les projets alimentaires territoriaux et la restauration collective.**

Chaque année un appel à projet PNA est lancé au niveau régional et national. Le territoire et/ou ses acteurs peuvent y répondre pour que leurs actions soient financées à condition qu'elles répondent aux objectifs ci-dessus.

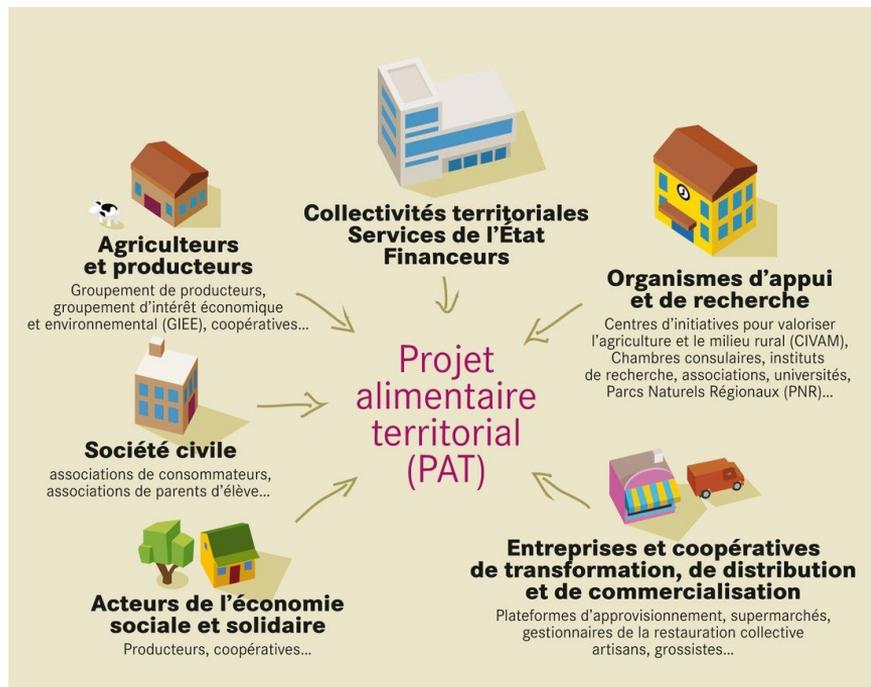
La loi EGALIM & le PAT

Le PAT est également en lien avec les **Etats Généraux de l'Alimentation** organisés en 2017, qui ont débouché sur la loi EGALIM de 2018, ou **loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous**.

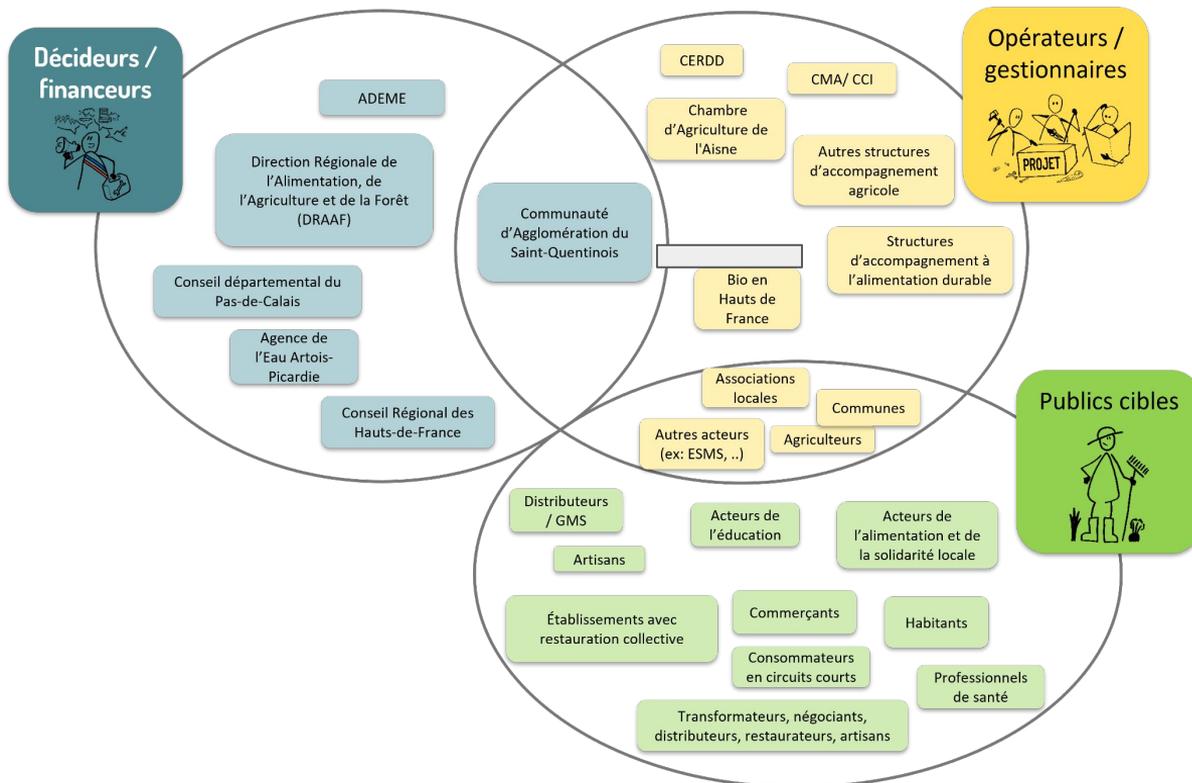
Quelques mesures phares de la loi EGALIM:

- Obligation pour les restaurants collectifs de s'approvisionner avec au moins 50 % de produits de qualité et durable, dont 20 % issus de l'agriculture biologique à partir du 1er janvier 2022.
- Au 1er janvier 2025 (ou 2028 pour les collectivités de moins de 2 000 habitants), les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique seront bannis de la restauration collective scolaire et universitaire et des cantines des établissements d'accueil d'enfants de moins de 6 ans.

Quels sont les acteurs impliqués ?



Quels sont les acteurs impliqués ?



Comment s'engager dans une démarche de PAT ?

Réaliser un diagnostic territorial, sensible et technique du système alimentaire du territoire.



Fédérer, rassembler les acteurs du territoire autour d'un projet structurant et transversal.



Faire de l'agriculture et de l'alimentation un levier de développement territorial.

Les PAT en France [387]

- Les EPCI, PETR, PNR majoritaires
- Les Départements (Drôme, Isère, Rhône, Savoie, Côte d'Or, Nièvre, Haute Saône, Saône et Loire, Yonne, Territoire de Belfort, Finistère, Indre et Loire, Loiret, Aube, Meurthe et Moselle, Seine Saint Denis, Seine Maritime, Landes, Pyrénées Atlantiques, Aude, Gard, Gers, Hérault, Lozère, Hautes Alpes, Alpes Maritimes, Vaucluse) [27]
- <https://rnpat.fr/projets-alimentaires-territoriaux-pat/presentation-banque-pat/les-histogrammes-de-la-banque-des-pat/>

La labellisation PAT

Prérequis	
1 - Portage du projet	<ul style="list-style-type: none">• Identification du ou des porteur(s) et des partenaires impliqués dans son pilotage, dont au moins une collectivité locale• Pertinence et légitimité du porteur de projet : capacité à intégrer différents acteurs du territoire et différents enjeux
2 - Démarche collective et concertée	<ul style="list-style-type: none">• Implication des différents acteurs du système alimentaire dans la phase opérationnelle du projet (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, consommateurs...)• Prise en compte de la nécessité de communiquer auprès des acteurs et des citoyens• Présence d'un animateur / coordinateur (ou prévu)
3 - Prise en compte des objectifs des programmes régionaux, du PRAD et du PNA	<ul style="list-style-type: none">• Le projet est cohérent avec les objectifs du PNA.• Le projet est cohérent et articulé avec les objectifs des programmes régionaux ayant trait à l'agriculture, l'alimentation et/ou au développement durable notamment et du plan régional de l'agriculture durable (PRAD) s'il en existe un sur le territoire :<ul style="list-style-type: none">◦ la structuration de l'économie agricole et alimentaire ;◦ le maintien et le partage de la valeur ajoutée sur le territoire, le développement de l'agriculture sur un territoire et la consolidation de filières territorialisées.
4 - Transversalité de la démarche	Le projet prend en compte les différentes fonctions du système alimentaire : agricole et alimentaire, environnementale, sociale, éducative, culturelle et de santé, et favorise leur synergie. Il s'articule avec d'autres schémas structurants (CTE, PCAET, CLS ...).

Relativise le “non cadrage” des PAT, se réfère aux objectifs du PNA de la diapo 6

La labellisation PAT

Critères de reconnaissance			
		Niveau 1	Niveau 2
5- Diagnostic partagé	Diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire du projet (données sociales, économiques, ressources naturelles, climat, offre agricole, bassin de consommation...) et sur le recensement des acteurs, de leurs missions et de leurs initiatives (en interne et en externe à la structure)	Diagnostic prévu ou en cours	Diagnostic réalisé, partagé et éventuellement mis à jour
6 - Mise en œuvre d'actions opérationnelles	Actions opérationnelles, cohérentes avec les besoins identifiés dans le diagnostic partagé et les objectifs du projet ; Pilotage de la mise en œuvre de ces actions ; Mise en relation avec d'autres outils territoriaux dotés de financement, le cas échéant	Plan d'actions prévu ou en cours d'élaboration ; COPIL prévu ou mis en place ; Présence d'un animateur effective ou prévue	Plan d'actions rédigé (avec calendrier et moyens associés) et délibéré ; Des actions sont en cours sur différentes thématiques (voir 8.) ; COPIL en place et effectif Mise à disposition d'un animateur/coordonateur à plein temps ou à temps partiel
7 - Engagement des partenaires	Engagement formalisé de différents partenaires dans le projet ou dans une partie du projet (lettre d'engagement, charte...)	Lettres de soutien de partenaires diversifiés	Documents signés attestant de l'engagement des partenaires (moyens)

le niveau 1, qui correspond aux projets collectifs émergents, attribué pour 3 ans non renouvelable ;

le niveau 2, qui correspond aux projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, attribué pour 5 ans renouvelable.

La labellisation PAT

Critères de reconnaissance			
		Niveau 1	Niveau 2
8- Prise en compte des objectifs du PNA	Prise en compte des différentes dimensions du PNA	Réflexions et démarches envisagées concernant plusieurs axes et thématiques du PNA en transversalité : justice sociale, éducation à l'alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, reterritorialisation de l'alimentation (ancrage territorial) et approvisionnement de la restauration collective (lien avec la loi EGAlim). Une attention particulière est à apporter à cette dernière thématique qui devra être mise en œuvre obligatoirement au niveau 2	Mise en œuvre d'actions concernant différents axes et thématiques du PNA (cités au niveau 1), dont obligatoirement des actions concernant l'approvisionnement de la restauration Collective (Loi EGAlim) ; Intégration dans le plan d'actions de nouvelles thématiques du PNA non engagées au niveau 1.
9 - Pérennité du projet	Existence d'un document-cadre ou d'une délibération inscrivant le projet dans la durée ; Mobilisation de moyens financiers adéquats ; Animation / coordination du projet	Instance de gouvernance prévue (en réflexion) ou mise en place ; Éléments de réflexion sur la pérennité du projet ; Document cadre ou délibération établi(e) (ou prévu(e) à court terme) avec minimum d'engagements Financiers ; Moyens d'animation Prévus.	Instance de gouvernance mise en place et opérationnelle ; Plan de financement réalisé et financements acquis (avec les délibérations) ; Pérennisation prévue de la présence d'un animateur ou d'un coordinateur dédié au projet à temps plein ou à temps partiel
10 - Dispositif d'évaluation de l'impact du projet	Dispositif d'évaluation et de suivi permettant d'inscrire le projet dans une démarche d'amélioration continue	Réflexion en cours sur les indicateurs de suivi et d'évaluation	Présence d'indicateurs de suivi pertinents ; Si possible : dispositif d'évaluation opérationnel

Quelle(s) gouvernance(s) mettre en œuvre pour le PAT ?

*identification et lancement
d'un projet de politique
publique*

Elaboration de la politique publique "PAT"

du diagnostic à l'évaluation de projet

Le PAT est la politique publique qui dessine le cadre d'intervention de la collectivité.

Quelle gouvernance pour l'élaboration de la politique publique ?
Qui contribue à l'interne ?
Ouverture à l'externe ?

il en résulte



Les actions déployées et/ou accompagnées par le Projet Alimentaire Territorial

du diagnostic à l'évaluation de l'action

Le PAT peut amorcer ou accompagner plusieurs actions, dans le cadre du périmètre d'intervention de la collectivité, mais qui ne sont pas toutes nécessairement portées par la collectivité.

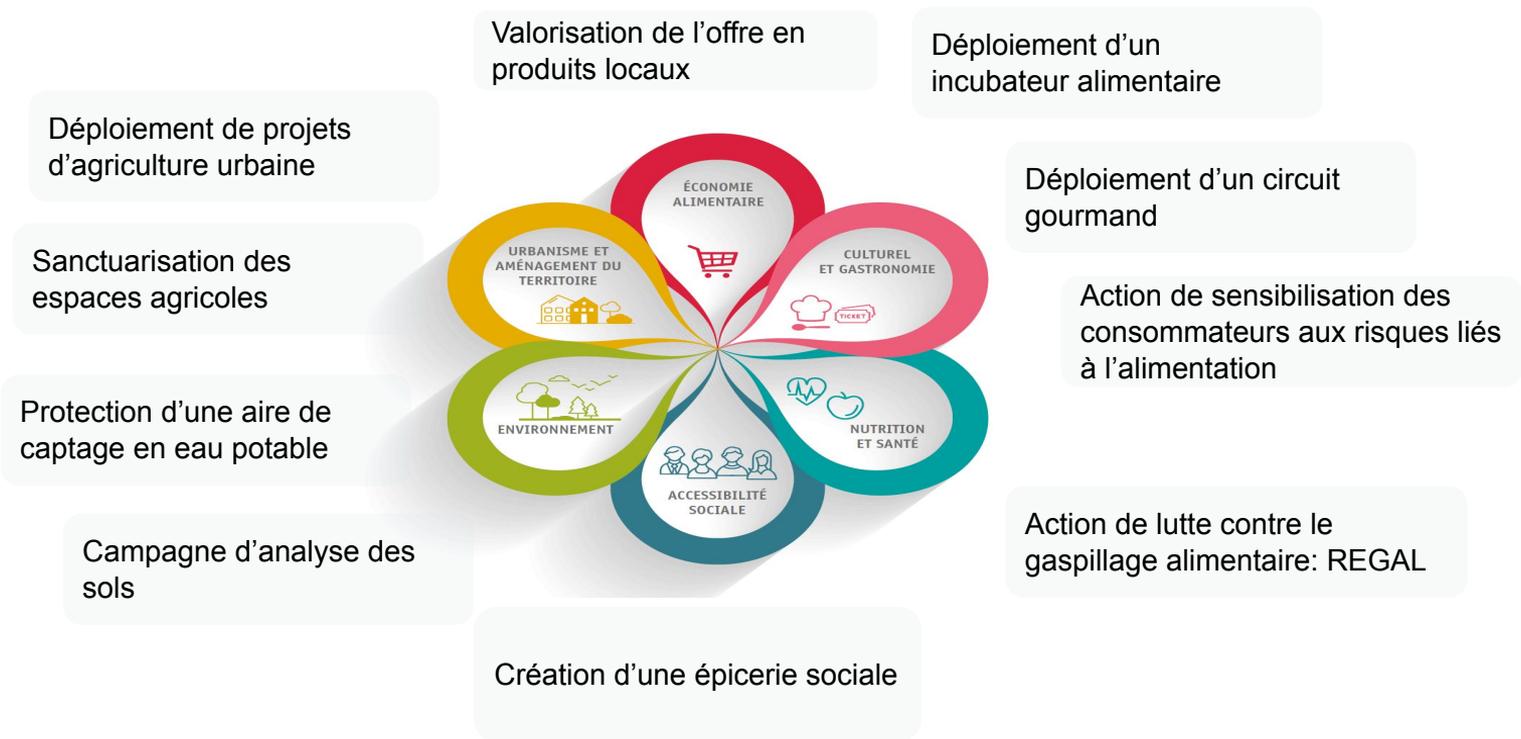
Quelle gouvernance pour les actions qui seront déployées ?



Quelles sont les thématiques d'un PAT ?



Exemples d'actions que l'on peut-on retrouver "classiquement" dans un PAT



Quels champs d'actions possibles pour une collectivité ?



Le foncier urbain



Le foncier rural



La commande publique pour la restauration collective



Education à l'alimentation



Les formations professionnelles et agricoles



L'accès à l'alimentation, santé - justice - qualité



Le financement des structures et des projets



L'impact environnemental de la production agricole



Les pratiques touristiques



Les déplacements



La gestion et la prévention des déchets



La gouvernance locale

PAT et Transitions, quelles convergences?

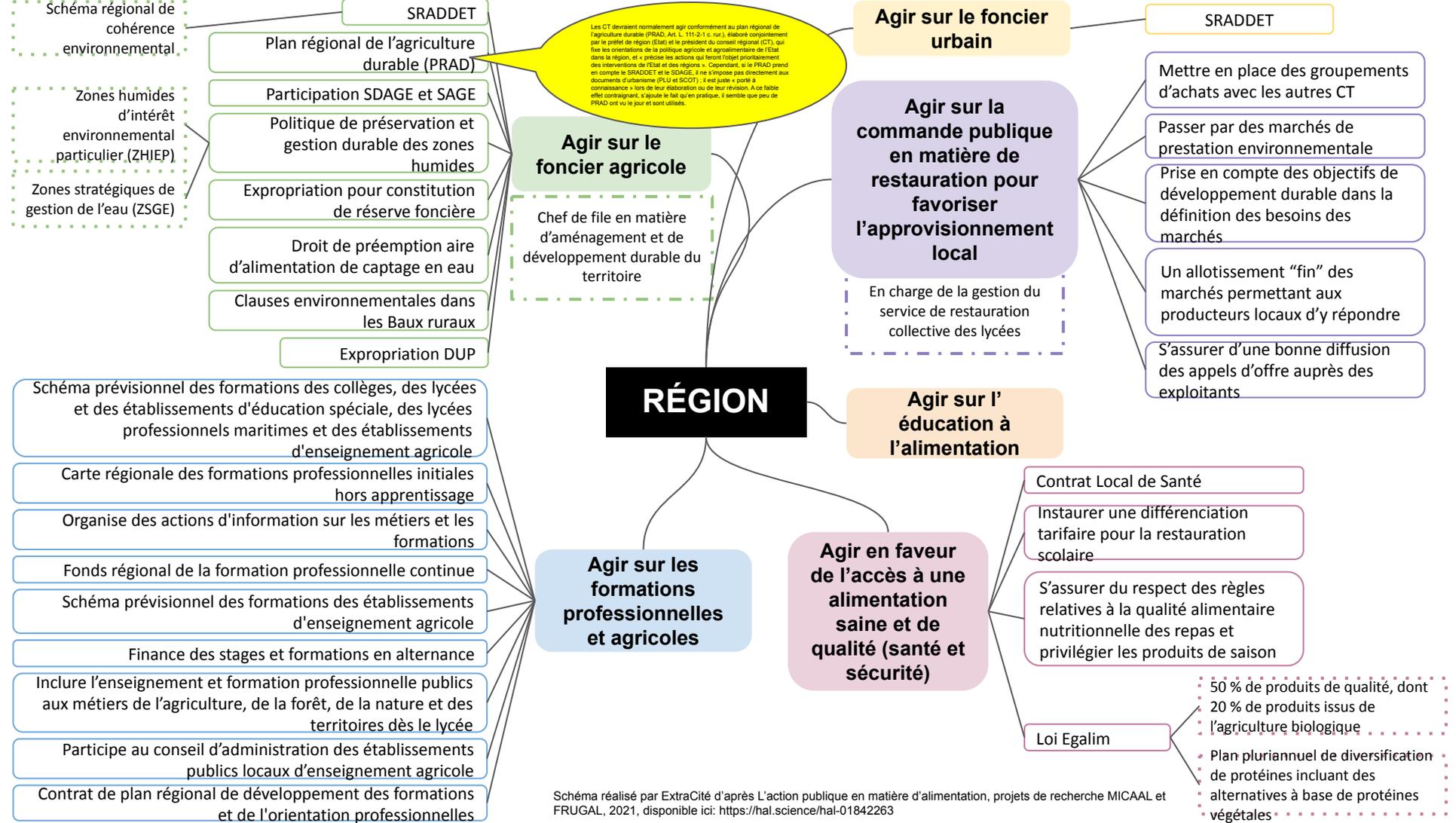
Que seraient nos sociétés sans pétrole ? Brutalement métamorphosées... Plus d'ordinateurs, plus de nourriture des quatre coins du monde, plus de voitures ni d'avions, plus de plastique ; nous devrions rapidement réapprendre à produire un nombre incalculable de choses pour assurer notre survie. Mais serions-nous capables d'une telle autonomie ?

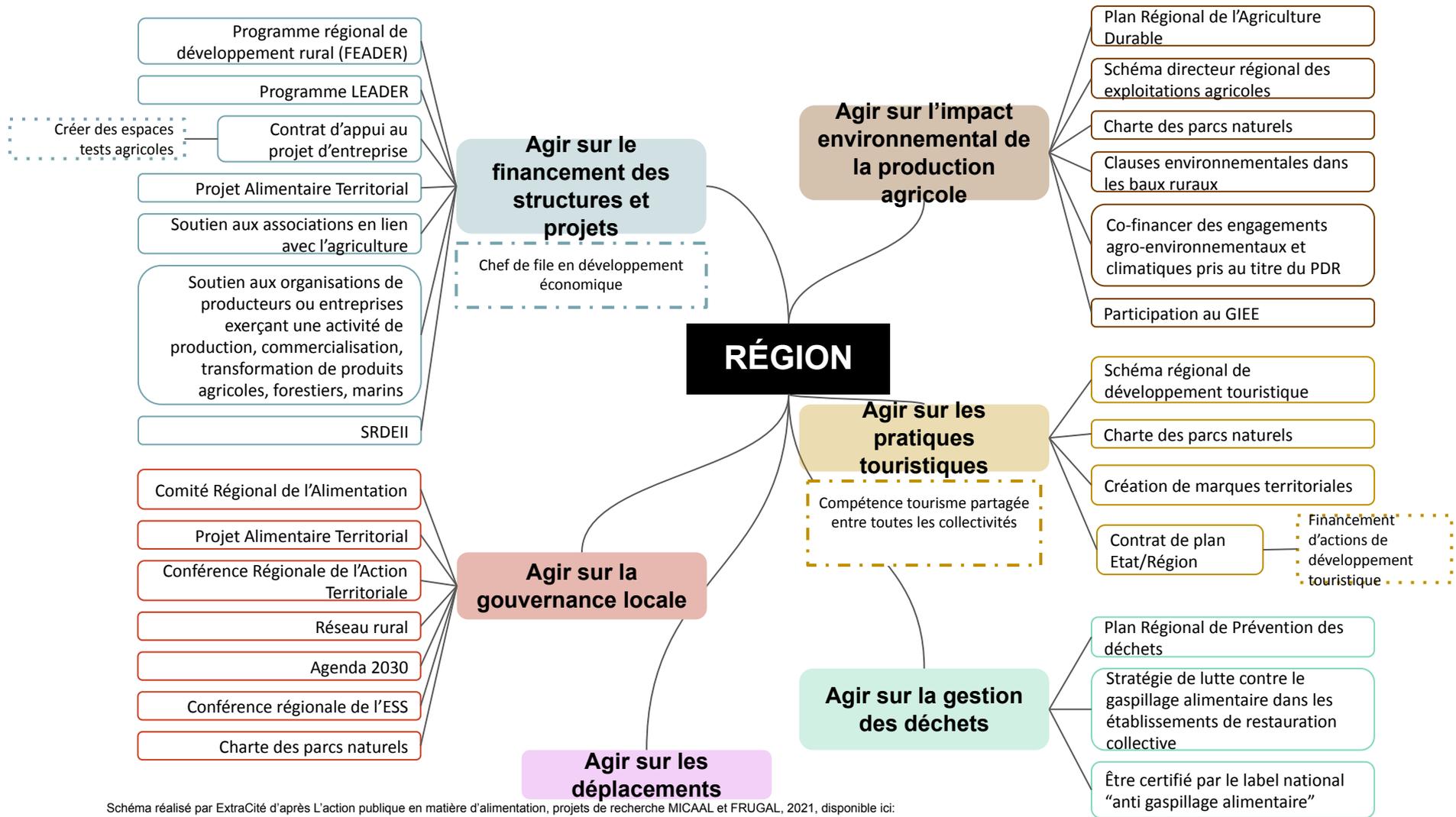
Ce scénario catastrophe est loin d'être paranoïaque. Il représente au contraire un avenir proche que nous devons affronter tôt ou tard. Car allié aux changements climatiques, le pic pétrolier (la fin d'un pétrole abondant et peu cher) exige un changement draconien de nos habitudes de vie, une Transition énergétique qui mettrait fin à notre vulnérabilité collective. Comme nos gouvernements refusent de prendre les mesures qui s'imposent, il nous revient à nous, citoyen.ne.s, de prendre l'initiative et de nous préparer.

Manuel de transition

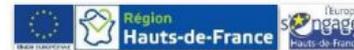
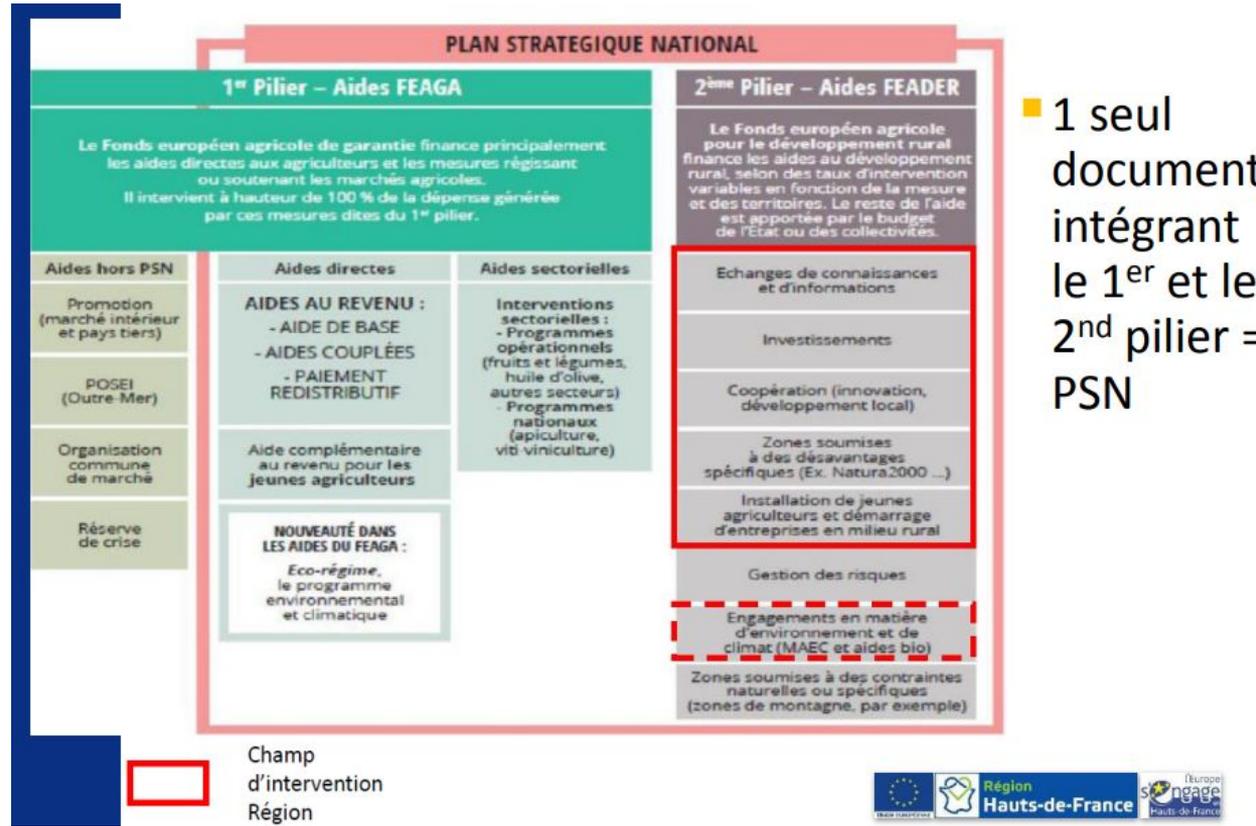
Rob Hopkins (Auteur) Serge Mongeau (Préface) Michel Durand (Traduction) De la dépendance au pétrole à la résilience locale, Paru en octobre 2010

Quelles compétences mobiliser pour préparer les territoires et entamer ces transitions?





Un rôle central pour la Région en matière de mobilisation des financements EU, mais une fenêtre d'action réduite



Le plan stratégique National (PSN) de la France pour la prochaine Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027 a été approuvé le 31 août 2022 par la Commission européenne.

Les PAT, outils légitimes repris dans le PSN

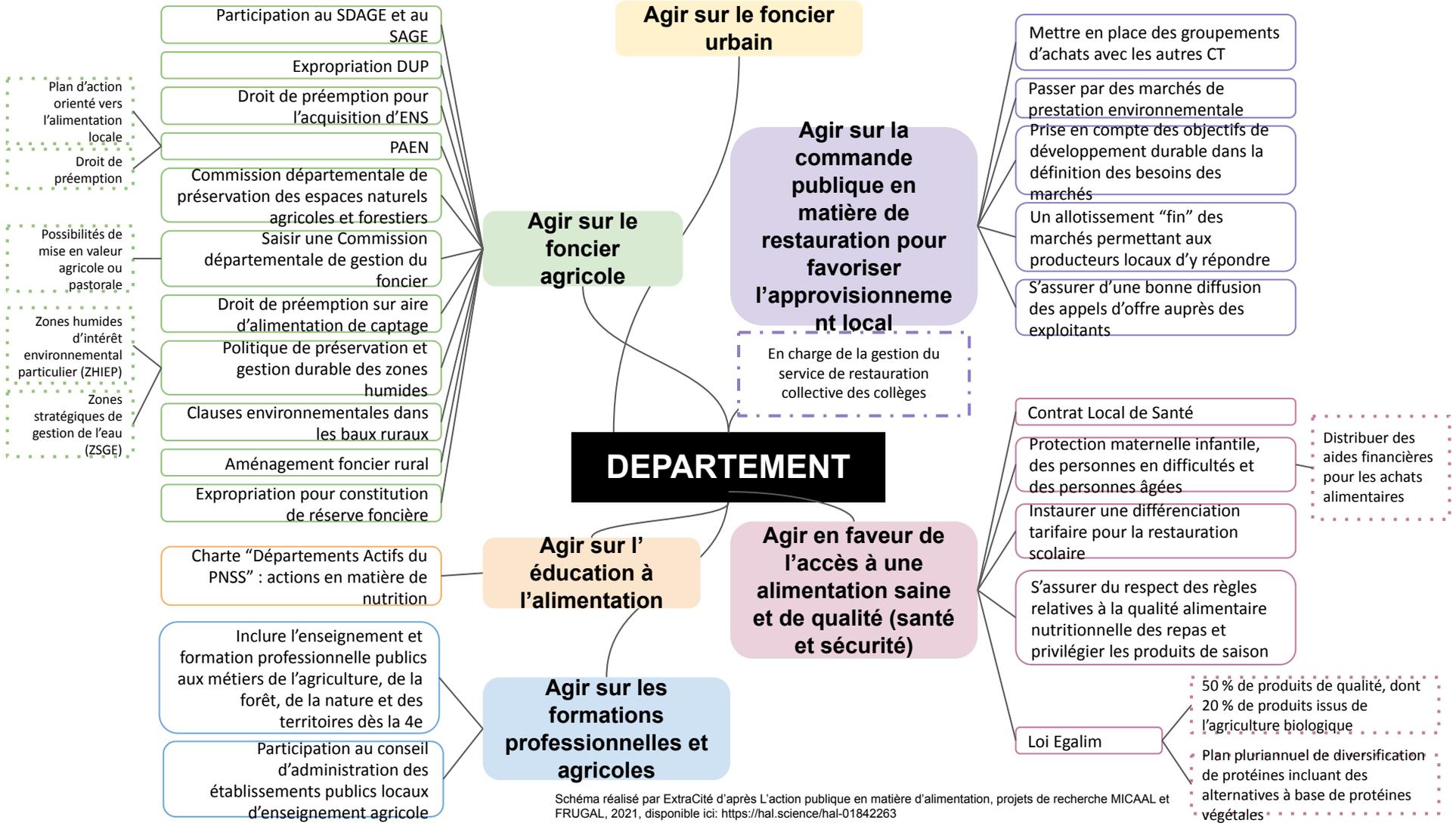
	des enjeux auxquels répondre.			
C.4 Créer un environnement favorable aux partenariats entre les différents maillons des filières, et entre producteur et consommateur	Il s'agit ici, en complément et en cohérence avec les trois premiers besoins issus de cet objectif, de renforcer les interprofessions en améliorant leur fonctionnement, d'encourager au dialogue entre amont agricole, aval des filières et société, ainsi que les initiatives tripartites et double-bipartites, et les démarches collectives depuis les fournisseurs de l'amont agricole jusqu'au consommateur, à l'échelle nationale et territoriale en tenant compte des enjeux économiques, sociaux et environnementaux. Le développement des projets alimentaires territoriaux (PAT), projets collectifs territoriaux et de structuration de filières territorialisées ayant pour vocation de développer un approvisionnement alimentaire local notamment dans le cadre du développement de circuits de distribution des produits alternatifs à la GMS, y concourra. Ces actions de soutien directement apporté aux filières devront être complétées par de la pédagogie sur la valeur des denrées alimentaires auprès du consommateur en capitalisant sur les outils numériques et l'étiquetage, la consolidation des moyens d'observation des marges et de la valeur de long de la chaîne, et la poursuite du renforcement de la transparence et du respect des règles dans la conduite des relations commerciales et la gouvernance des filières, ces actions ayant toutes vocation à créer des liens de confiance entre tous les acteurs de chaîne agroalimentaire, indispensables à générer des partenariats justes et durables.			x
	Il s'agit de développer de la recherche de la			

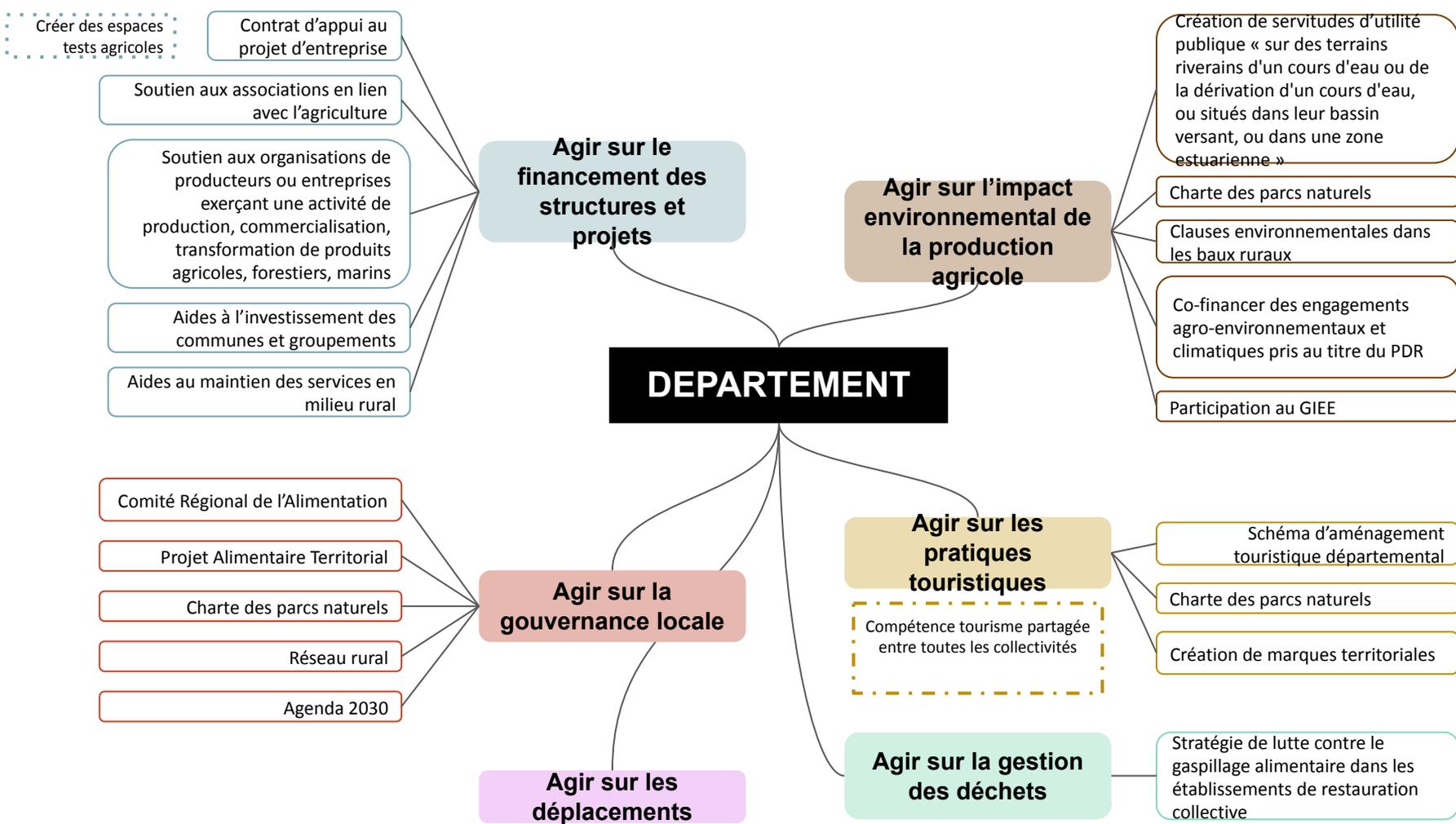
Extrait du plan stratégique National (PSN) de la France validé, P18

Les PAT, outils légitimes repris dans le PSN

<p>H.2 Cibler l'action publique sur des thématiques porteuses d'avenir</p>	<p>Dans les territoires ruraux, l'action publique doit permettre de cibler les financements sur des thématiques de transitions (alimentaire, énergétique, numérique), accompagner les initiatives de reterritorialisation de l'alimentation comme les projets alimentaires territoriaux (PAT), structurer le développement de filières territorialisées, d'outils collectifs de proximité et des débouchés associés. Le développement de la gestion du potentiel de la biomasse au niveau territorial sera également recherché, notamment en matière forestière (développement des matériaux bois et bois énergie dans le cadre d'une gestion durable, etc.), ou encore le développement de nouvelles filières durables pour les produits biosourcés, notamment en favorisant le recours à ces derniers (commande publique, communication, etc.). Développer le numérique doit continuer d'être une priorité, tout comme le fait de renforcer, plus largement, l'accès des populations aux services dans les zones rurales. Enfin, le potentiel touristique et culturel de la ruralité doit être développé, dans des conditions durables en lien avec la disponibilité des ressources.</p> <p>Les Français sont en quête d'une meilleure qualité de vie, davantage liée à la nature tout en restant connectée. Ce constat est encore plus prégnant dans le contexte sanitaire lié à la COVID 19. De plus, la demande croissante d'une économie décarbonée, marqueur des transitions écologique, alimentaire et énergétique, offrent des opportunités de développement au plus proche des ressources présentes sur les territoires ruraux. C'est sur ces atouts et aménités des territoires ruraux que le PSN inscrira son action, pour favoriser les initiatives et investissements d'avenir, dans leur diversité.</p>		x	
--	--	--	---	--

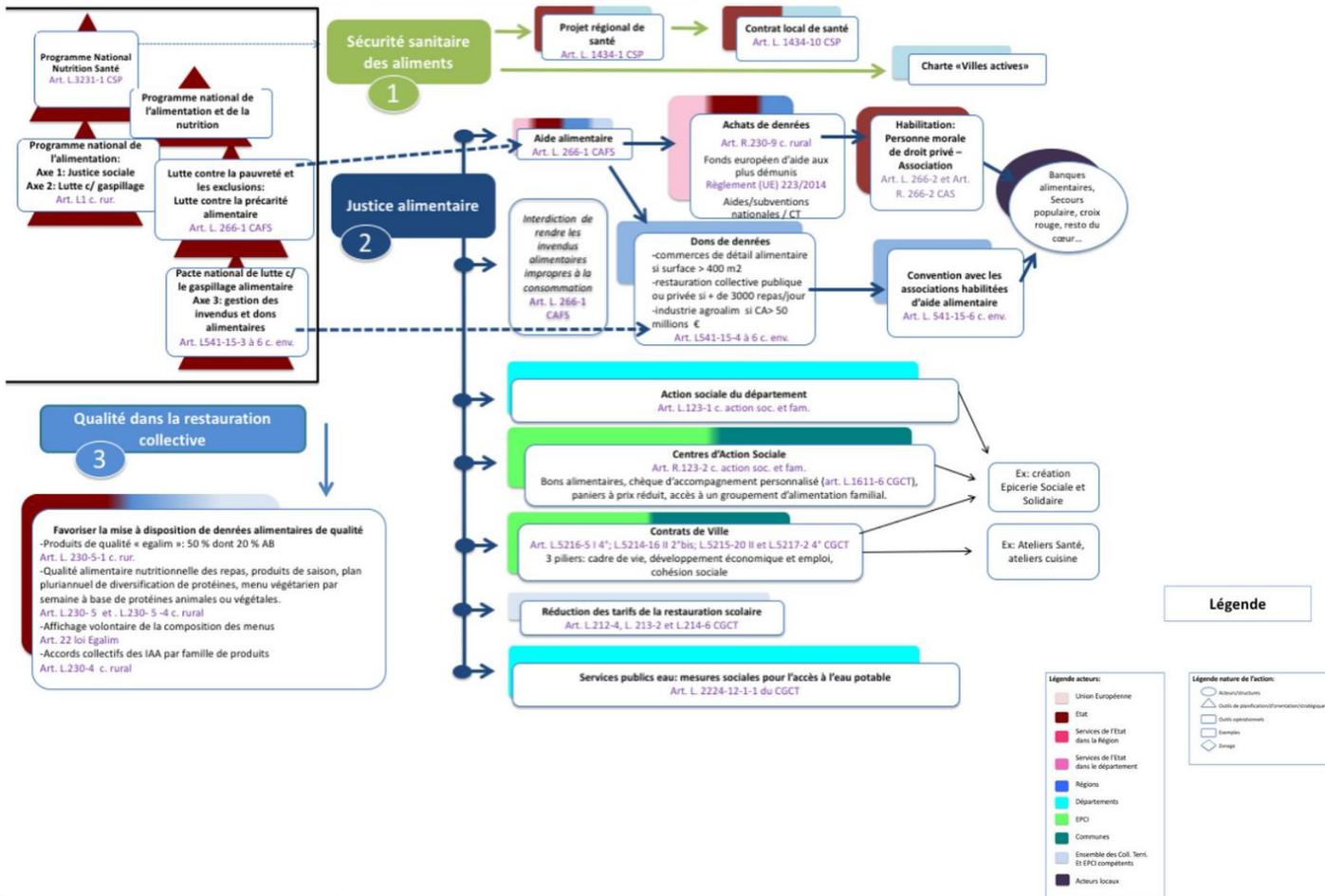
Extrait du plan stratégique National (PSN) de la France validé, P18

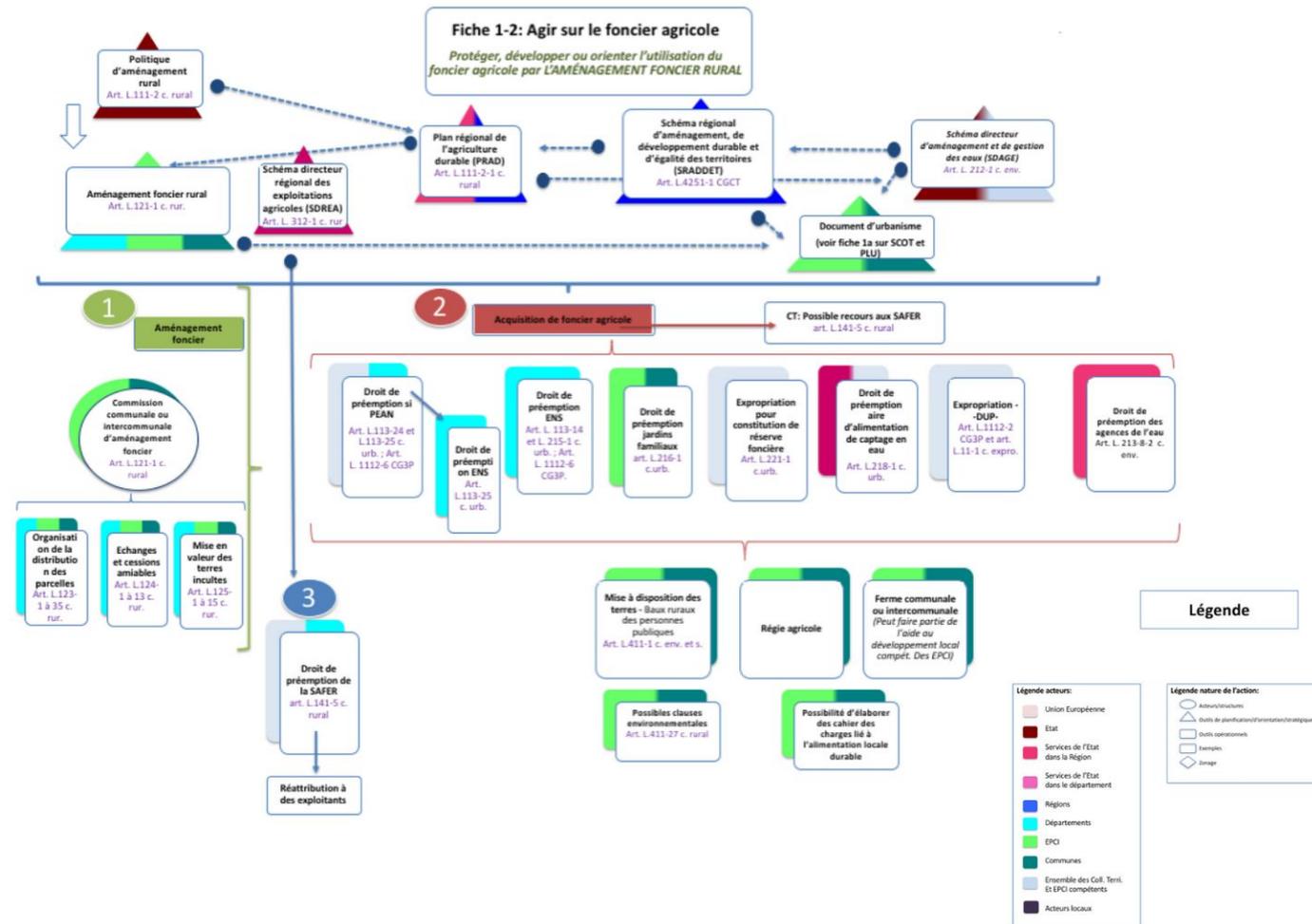




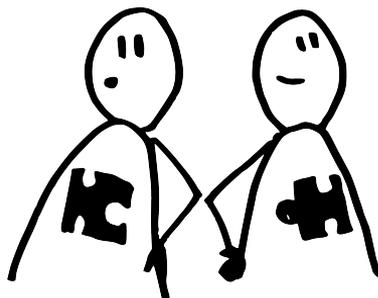
Fiche 6: Agir en faveur de l'accès à une alimentation saine et de qualité (santé et sécurité)

Garantir l'accès de tous, notamment des plus démunis, à une nourriture saine et de qualité

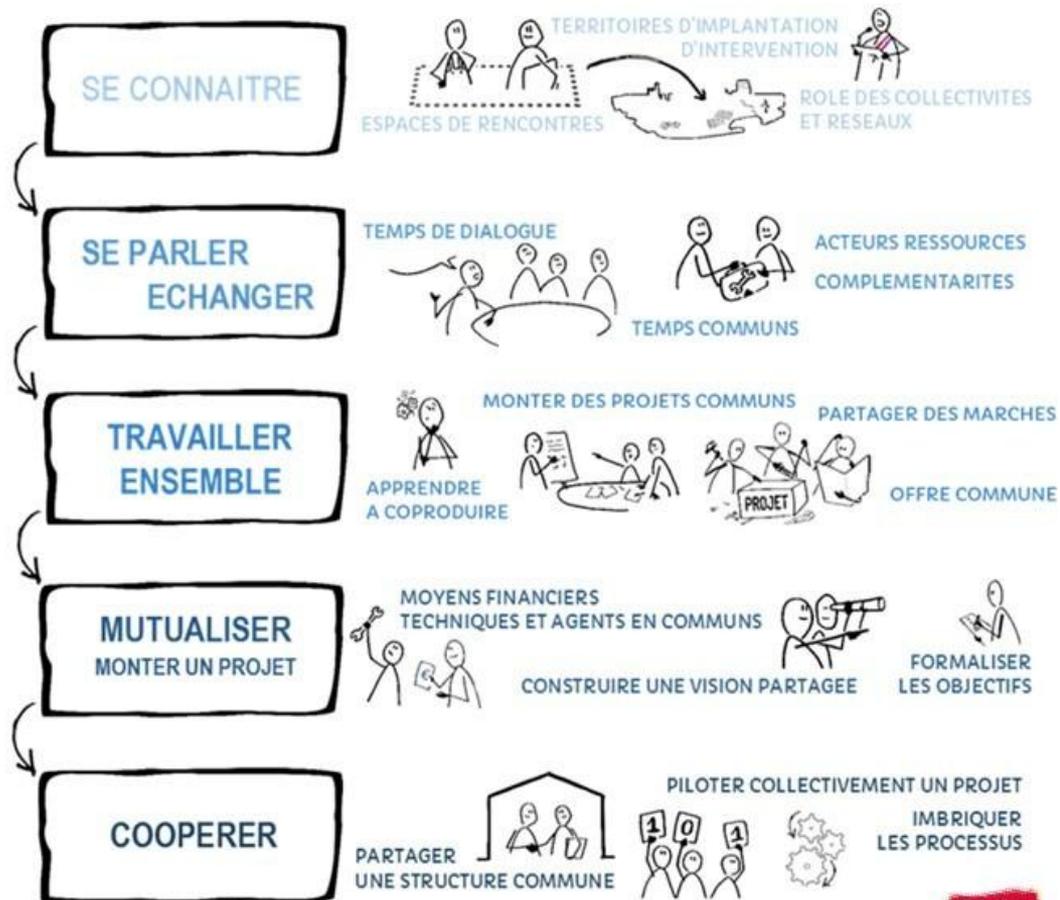




Selon vous, quels intérêts du PAT pour poursuivre l'ambition des transitions ?



Comment déployer un PAT de transition

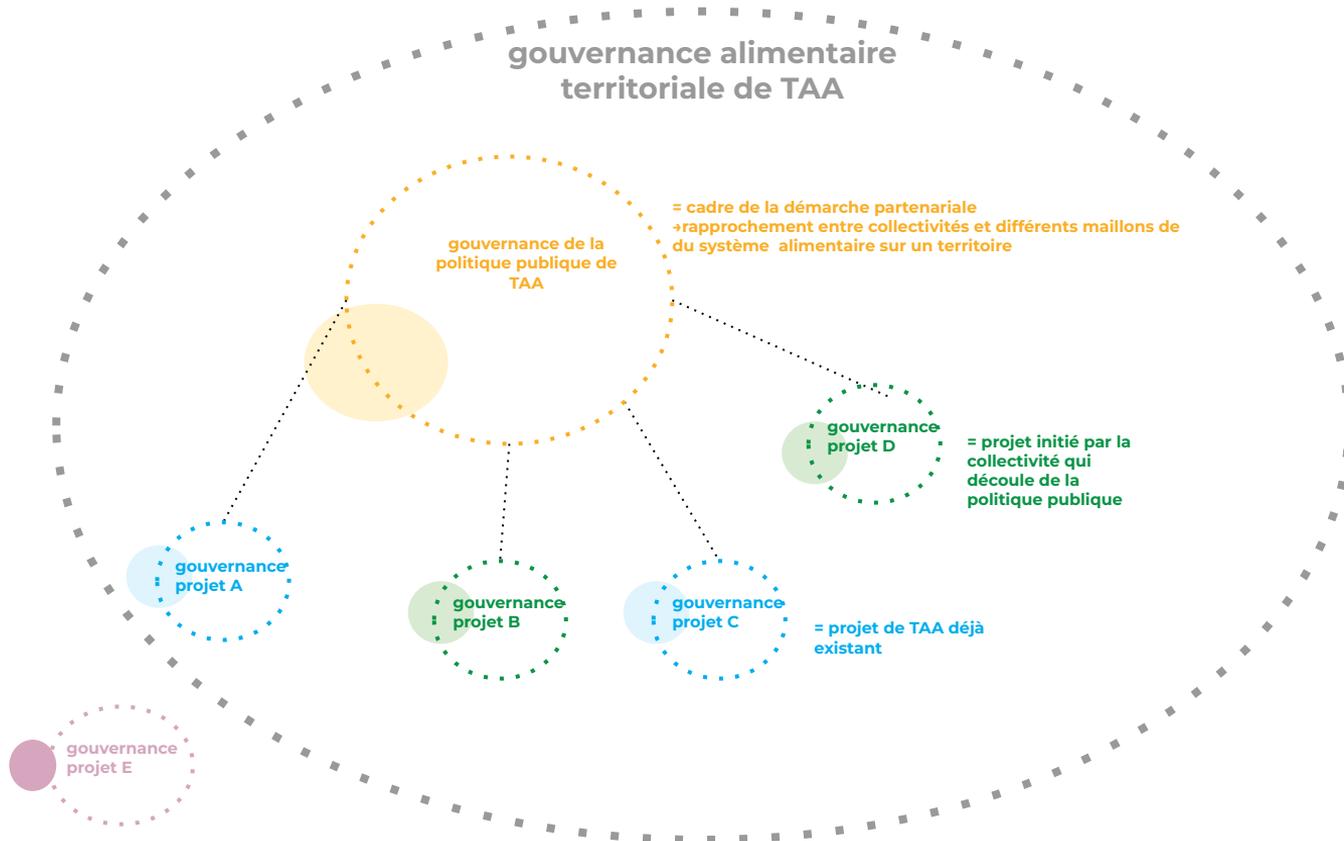


Les partis pris

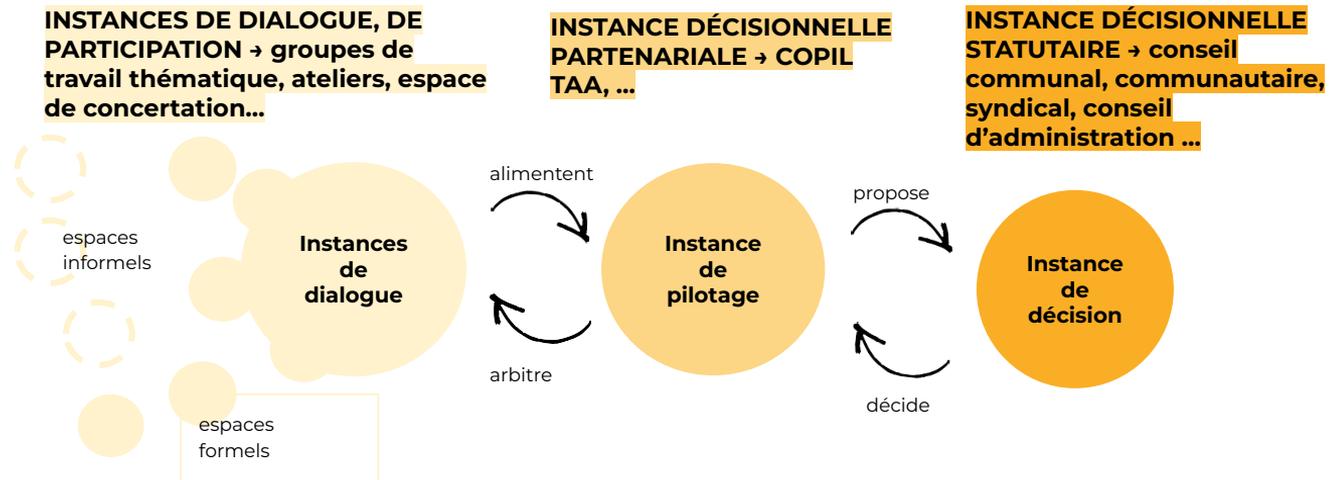


Schéma: conception/réalisation ExtraCité

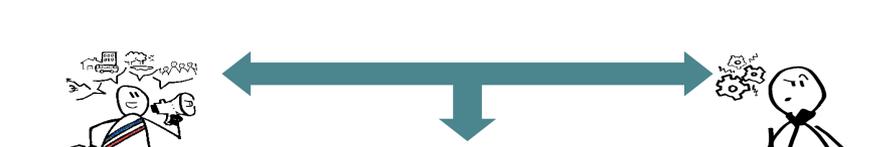
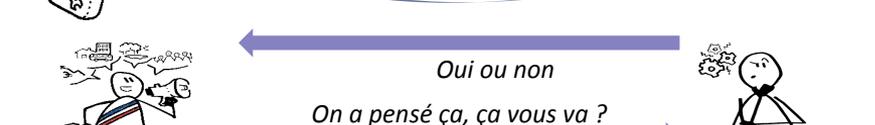
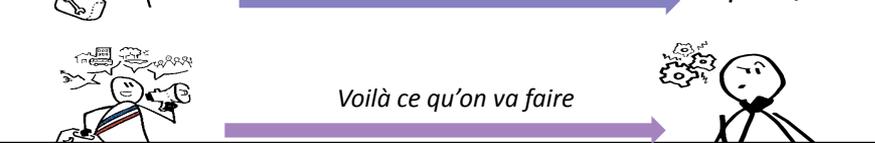
Les partis pris



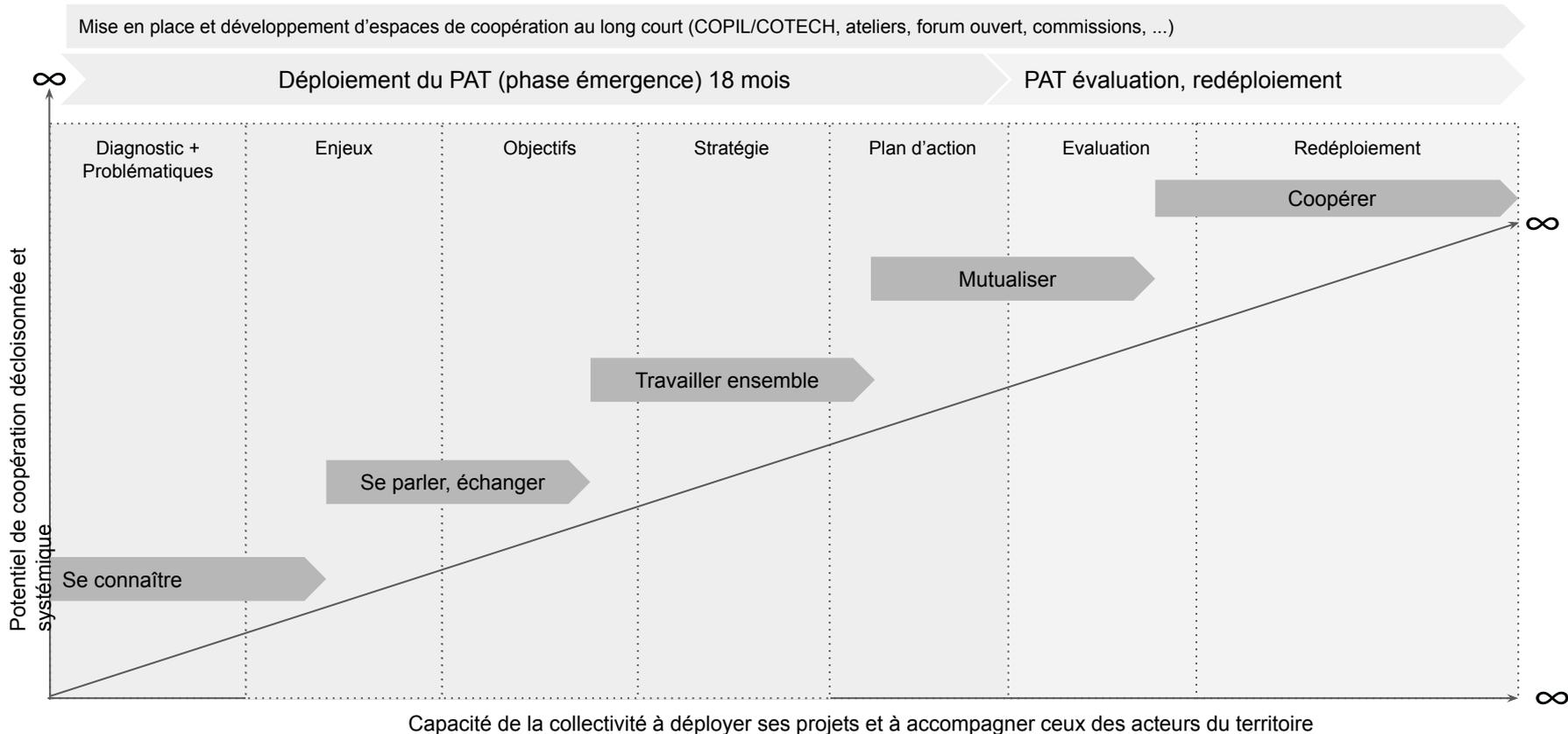
Les partis pris



Comment déployer un PAT de transition

Codécision	 <p style="text-align: center;">Décision commune</p>	<p>Le décideur invite les partenaires et/ou bénéficiaires à partager le pouvoir de décision (peut être vrai dans le cadre d'un projet délégué mais relatif dans le cadre d'une politique publique arbitrée au sein des instances statutaires).</p>
Coproduction	 <p style="text-align: center;">Voilà nos idées</p> <p style="text-align: center;">Comment faire ?</p>	<p>Le décideur invite les partenaires et/ou bénéficiaires à participer aux modalités d'élaboration / de mise en œuvre de la politique publique, mais reste maître à bord.</p>
Concertation	 <p style="text-align: center;">Voilà nos envies</p> <p style="text-align: center;">Des idées ?</p>	<p>Le décideur demande l'avis des partenaires et bénéficiaires de manière renforcée et via une plus grande association (marges de manœuvre pour déterminer les modalités de la politique publique), mais il n'y a pas de partage de pouvoir.</p>
Consultation	 <p style="text-align: center;">Oui ou non</p> <p style="text-align: center;">On a pensé ça, ça vous va ?</p>	<p>Le décideur demande l'avis des partenaires et bénéficiaires sur des éléments prédéterminés.</p>
Information	 <p style="text-align: center;">Voilà ce qu'on va faire</p>	<p>Pas de partage de pouvoir ni d'expertise, le décideur partage des informations de manière descendante aux bénéficiaires et partenaires.</p>

Comment déployer un PAT de transition?



Les exemples

 LE DÉPARTEMENT SERVICES MES DÉMARCHES *simplement!* SORTIR

AGRICULTURE AGRICULTURE ET TERRITOIRES AIDES AU MONDE AGRICOLE

AGRICULTURE ET TERRITOIRES



L'aménagement foncier

Un véritable outil d'aménagement du territoire...



L'agriculture en zone humide

Élevage herbager, zones humides, pelouses calcicoles...

<https://www.somme.fr/services/agriculture/>

Les exemples

Exemple de mobilisation de compétences départementales pour financer des projets citoyens en lien avec l'alimentation

Développer l'emploi et créer du lien

L'Economie sociale et solidaire (ESS) s'est imposée comme l'une des solutions les plus efficaces pour **transformer une bonne idée en un projet viable sur le long terme**. En transformant des **initiatives individuelles ou collectives** en levier de développement pour un territoire, cette nouvelle approche de l'économie a fait ses preuves dans le Pas-de-Calais.

ess 62
Economie Sociale et Solidaire



L'autre volonté
d'entreprendre



<https://www.pasdecalais.fr/Attractivite-du-territoire/Economie-Sociale-et-Solidaire>

<https://budgetcitoyen.pasdecalais.fr/Le-Budget-citoyen>

<https://budgetcitoyen.pasdecalais.fr/Projets/Suivez-les-projets-laureats>

<https://budgetcitoyen.pasdecalais.fr/Archives/2020/Decouvrez-les-projets-labellises/La-Super-Ecques-l-epicerie-autrement>

Les exemples

TISSER DES LIENS

Un outil avant tout collaboratif

Conçu comme un outil collaboratif, le PAT vise à faire dialoguer, intégrer et agir l'ensemble des acteurs et actrices du système alimentaire séquano-dyonisien. Il s'appuie sur des groupes de travail constitués à deux échelles :

- **Des chantiers**, visant l'opérationnel et qui pourront être des espaces d'expérimentation, en s'appuyant notamment sur les actions inspirantes déjà mises en place sur le territoire.
- **Des laboratoires**, au rôle plus prospectif, pour débattre des sujets relativement nouveaux en Seine-Saint-Denis, comme la maîtrise foncière agricole ou le fléchage de formations et d'offres d'insertion vers les métiers de l'alimentation.

Porter des revendications communes

Le PAT pourra également être mis au service d'une capacité collective de plaidoyer sur les enjeux liés à l'alimentation durable et accessible. Il représentera un appui tant pour les partenaires et membres du Plan vis-à-vis de leurs collectivités, que pour les collectivités elles-mêmes vis-à-vis de l'Etat.



Ferme pédagogique d'agriculture urbaine et biologique de Gally à Saint-Denis. © Nicolas Moulard



Frédérique Denis,
Conseillère départementale déléguée au Plan Alimentaire Territorial

La crise sanitaire a rendu encore plus flagrantes les inégalités alimentaires qui touchent nos territoires. Au-delà de son action en matière de solidarités, le Département s'engage dans une politique ambitieuse et volontariste pour permettre à toute.s de bien manger, même en situation de précarité, et de répondre au besoin de plus de santé, plus de démocratie, plus de nature. Le Plan Alimentaire Territorial permettra d'agréger et d'initier des actions à toutes les étapes, de la production à la consommation.

LES 5 GRANDS OBJECTIFS DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE LA SEINE-SAINT-DENIS

1. Transformer la restauration collective

Travailler l'exemplarité des collectivités à travers la restauration collective et faire de sa transformation un levier de développement territorial.



Collège-internat Gustave Courbet situé à Pierrefitte-sur-Seine. © Nicolas Moulard

> Et pour le Département de la Seine-Saint-Denis ? 100 % bio et zéro plastique dans les crèches départementales et les collèges contre 30% aujourd'hui.

2. Rendre l'alimentation de qualité plus accessible

Lutter contre la précarité alimentaire tout en favorisant l'accessibilité des bénéficiaires à des denrées de qualité, qui rémunèrent justement les acteurs et actrices de la production et de la transformation.



© Éric Garault

> Et pour le Département de la Seine-Saint-Denis ? Mise en place d'un chèque alimentaire durable en lien avec les épiceries solidaires.

3. Sensibiliser aux enjeux de nutrition

Accompagner l'appropriation, par les habitantes et habitants, des enjeux de nutrition et d'équilibre alimentaire.

4. Débloquer du foncier

Mettre des outils à disposition des collectivités pour assurer leur montée en compétences sur le thème de l'acquisition foncière, et sur l'accompagnement des porteurs et porteuses de projets de projet d'agriculture urbaine.



Ferme de Gally à Saint-Denis. © Bruno LEVY

> Et pour le Département de la Seine-Saint-Denis ? Passer de 10 à 20 hectares de terrains départementaux consacrés à l'agriculture urbaine.

5. Développer l'insertion et la formation

Diriger les efforts du Département en matière d'insertion vers les métiers de l'alimentation et sensibiliser aux enjeux des métiers de la transformation et de la restauration collective. En un mot, susciter des vocations !

Les exemples



Organisation de la Coopérative Bio d'Île-de-France



Considérant le Programme d'Actions départemental pour l'Insertion et l'Emploi (PADIE) voté par l'Assemblée départementale en date du 18 décembre 2017, ayant comme axes stratégiques déclinés en actions : le développement social, le maintien à l'emploi, la mobilisation des employeurs et des opportunités de développement du territoire et le développement de l'innovation territoriale responsable ;

Considérant le plan vert 2018-2028 adopté par le Conseil départemental le 25 juin 2018 ;

Considérant la demande d'aide financière de l'association en date du 22 juin 2018.

Article 1er : Objet de la convention

Par la présente convention, l'association s'engage, à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre, en cohérence avec les orientations de politique publique mentionnées au préambule, le programme d'actions suivant, comportant les obligations mentionnées à l'annexe 1, laquelle fait partie intégrante de la convention.

Dans ce cadre, le Département contribue financièrement à cette action.

Le Département n'attend aucune contrepartie directe de cette contribution.

Les exemples



≡ OCCIT'ALIM

PRODUITS BOITE À OUTILS ENVIE D'ACHETER LOCAL MODE D'EMPLOI FOURNISSEURS



Agence de Développement Économique

OCCIT'ALIM

**Bienvenue
sur le grand
marché de la
Région Occitanie**

Les produits présentés sont une sélection du catalogue Occit'Alim de la Haute Garonne.



Fruits et légumes



Produits laitiers



Viande Volaille
fraîche Charcuterie



Poisson frais



Epicierie salée



Epicierie Sucrée



Boissons



Produits Frais
Elaborés

Pour aller plus loin!

Outils et ressources évoquées lors des échanges

- L'abattoir mobile: <https://www.leboeufethique.fr/> & <https://www.leboeufethique.fr/pages/labattoir-mobile>
- Sur les points de vigilances sur l'installation de maraichers: <https://www.reseau-pwdr.be/video/route-de-linnovation-re-g%C3%A9n%C3%A9rations>
- Sur le dialogue territorial: https://geyser.asso.fr/?page_id=47
- Les greniers d'abondance: <https://resiliencealimentaire.org/>
- Exemple de micro filière viande portée coportée par la LPO: <https://www.vache-maraichine.org/creation-de-la-micro-filiere-biodiversite-maraichine/>

Outils et ressources utilisés pour la présentation

Les ressources sont sourcées au bas des diapositives mais pour plus de praticité, voici les liens des **deux ressources les plus abouties** directement en lien avec la question des compétences

Le site internet : <https://agirpourlalimentationlocale.fr/>

Le document complet: <https://hal.science/hal-01842263>

Quelques propositions / idées

Le PAT de la CCSA: Action Comment aller vers les invisibles de l'aide sociale et alimentaire dans une petite commune rurale

- La Communauté de Communes du Sud-Artois travaille sur la lutte contre la précarité alimentaire dans le cadre de son PAT depuis 2018 et a identifié que seuls 10% des ayants droits accèdent à l'aide alimentaire
 - Le profil « petite commune rurale » présente un risque de cumul des freins à l'accès à une aide sociale et notamment alimentaire :
 - L'absence d'un CCAS dédié, d'un centre social ou d'une association d'aide alimentaire sur la commune ;
 - L'éloignement géographique d'un bourg centre dans lequel trouver ces services d'aide et l'absence de transports publics pour des personnes n'ayant pas le permis de conduire ou de voiture ;
 - La peur de la stigmatisation à demander de l'aide dans une commune où tout le monde se connaît ;
 - La fracture numérique qui freine l'accès à des services en ligne (services publics, livraisons à domicile, mails) qu'il s'agisse de mauvaise qualité du réseau Internet ou du manque de compétences en informatique ou encore de l'absence d'équipements informatiques au foyer ;
 - L'isolement physique des personnes, lié à l'âge, au chômage, à la déscolarisation ;
 - Le manque de connaissance des dispositifs d'aide, lié à l'isolement, l'éloignement, l'illettrisme...
- Elle souhaite aujourd'hui accompagner 10 petites communes rurales de son territoire à identifier les méthodes, outils et ressources disponibles au niveau communal pour identifier ces « invisibles ». Sachant qu'une situation de précarité alimentaire est souvent la conséquence d'une précarité sociale plus globale, ce sont les « invisibles » de l'aide sociale en général qui seront bénéficiaires de cette expérimentation.
- L'objectif est d'établir un ensemble de fiches pratiques présentant les potentiels d'actions mobilisables, qu'il s'agisse de structures d'accompagnement, de méthodologies, de techniques d'animation, de financements à mobiliser, etc... La perspective est de donner des clés à toutes les petites communes rurales à l'échelle du Sud-Artois, mais également à l'échelle régionale.

Quelques propositions / idées

Le dispositif P.A.N.I.E.R.S



Le dispositif P.A.N.I.E.R.S. (Pour l'Accès à une Nourriture Inclusive, Écologique, Régionale et Solidaire) propose de lever les freins à l'alimentation durable en distribuant des paniers de produits bio et locaux à moindre prix aux personnes en situation de précarité alimentaire.

Les usagers peuvent ainsi bénéficier d'un tarif préférentiel et d'un accompagnement au changement d'habitudes alimentaires au travers d'ateliers de sensibilisation (techniques culinaires, équilibres alimentaires, lectures d'étiquettes...) ainsi que des formations.

1 Les structures relais partenaires (centres sociaux, CCAS, épiceries solidaires, groupement d'achat ou tout autre structure associative...) identifient les personnes ou familles en situation de précarité alimentaire pouvant bénéficier du dispositif (1 200 euros de quotient familial)

2 Ces foyers sont ensuite accompagnés dans la démarche de changement alimentaire, avec :

- L'accès aux paniers de produits bio à moindre prix
- La participation à des ateliers cuisine, visites de ferme, formations...

Quelques propositions / idées

Le dispositif P.A.N.I.E.R.S

P.A.N.I.E.R.S. démarre dans la Somme !

par tessa | Août 30, 2022 | Uncategorized



En 2021, le Conseil Départemental de la Somme a souhaité déployer le dispositif P.A.N.I.E.R.S. sur une collectivité pilote. Ce soutien s'inscrit dans la volonté du Conseil Départemental de lutter contre la précarité alimentaire, de développer l'agriculture biologique locale et d'encourager le bien-être et l'autonomie alimentaire.

Le dispositif a pu prendre vie grâce à l'implication de trois structures relais, qui participent à l'identification des bénéficiaires et organisent les distributions. Il y a donc trois points de retrait sur le territoire :

- L'Épicerie Sociale et Solidaire de Poix-de-Picardie
- L'Association Oisemont Solidarité
- Le Centre Social Communautaire de Beaucamps-le-Vieux

La Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion est venue compléter cette équipe motivée en tant que prescripteur du dispositif : les bénéficiaires doivent s'y présenter pour s'inscrire et pouvoir ensuite commander les paniers auprès des structures.

Les premières distributions ont eu lieu à la fin mai et le nombre de bénéficiaires continue d'augmenter petit à petit.

<https://www.paniers-hdf.fr/site/p-a-n-i-e-r-s-demarre-dans-la-somme/>

Quelques propositions / idées

Le dispositif "Petites Papilles et Grands Goûteurs" réalisée par l'association Les Sens du Goût



- En s'appuyant sur les écoles ou les centres de loisirs, des animations peuvent être mises en place pour évoquer la question du goût, de la nutrition, de l'équilibre alimentaire, de la saisonnalité, de la place de l'alimentation dans la famille et bien d'autres questions.
- Objectifs:
 - Développer la curiosité, l'observation, la sensibilité.
 - Aider les enfants à dépasser leur néophobie alimentaire.
 - Intégrer les familles de façon active dans le dispositif.
 - Élargir leur palette sensorielle.
 - Apporter du vocabulaire pour exprimer ses sensations.

Quelques propositions / idées

L'association Solaal



- Solaal est une association loi 1901 engagée dans la lutte contre le gaspillage à l'étape de la production. Elle facilite et organise les dons entre acteurs de la filière agricole et alimentaire et les associations d'aide alimentaire. Elle sensibilise également les individus en organisant des glanages solidaires.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE DONNS



En exploitation, coopératives,
lieux de transformation,
point de rendez-vous, etc.



Dans le cadre du
retrait communautaire



Refus d'agrégation
(centrales de la grande distribution)



Dans les magasins
(issus de coopératives agricoles)



Glanage solidaire

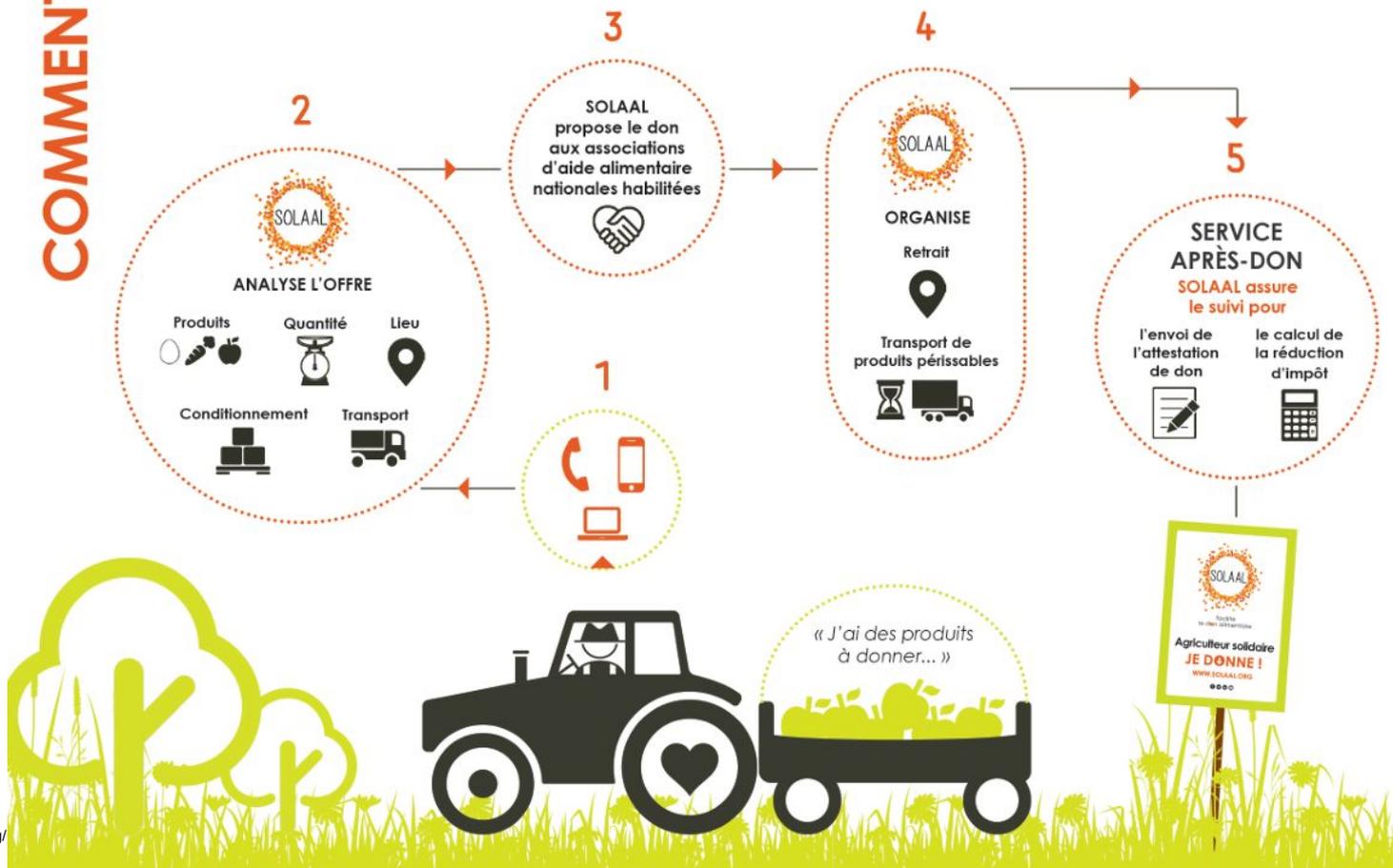


Lors d'événements



Abandon de recette
(grandes cultures)

COMMENT ? ÇA MARCHE



Quelques propositions / idées

Le projet Chaud Bouillon

Chaud Bouillon, c'est quatre espaces complémentaires :



Le Foodcourt

vous régalez de cuisines et d'animations culturelles variées grâce à ses corners, sa grande salle centrale, et ses terrasses estivales.



La Cuisine Commune

un lieu solidaire où tous les gourmands peuvent cuisiner en laissant libre cours à leur imagination, se retrouver et échanger dans un cadre convivial. Un lieu où le matériel de cuisine est à disposition de tous, ainsi que le matériel photo et vidéo pour immortaliser ces beaux moments.



La Ferme Urbaine

un espace expérimental et foisonnant où produits locaux en tout genre sont cultivés dans la bonne humeur pour ensuite être consommés ou vendus à Chaud Bouillon.



La Cuisine Professionnelle

composée d'un incubateur culinaire et d'un traiteur solidaire, accompagne les esprits bouillonnants dans leurs projets culinaires et forme les professionnels de la cuisine de demain.

Quelques propositions / idées

Le projet Chaud Bouillon: la cuisine commune

Cuisiner pour mieux vivre ensemble



<https://www.chaudbouillon.earth/>

Cuisiner ensemble et se retrouver autour d'un repas animé, partager des recettes avec ses voisins, jouer avec ses sens et nourrir sa curiosité tout en questionnant son alimentation, voici les ingrédients de la Cuisine Commune !

Au sein d'un espace de 200 m² mis à disposition de toutes et de tous, Fivois, Lillois, petits et grands peuvent, le temps d'un atelier, devenir à tour de rôle chefs et commis. Equipée d'une cuisine aménagée avec soin par ses usagers et d'un espace de rencontre, la Cuisine Commune invite à la gourmandise et au partage.

Aux fourneaux, le Centre Communal d'Action Sociale de Lille, qui anime la politique sociale de la Ville, en partenariat avec l'association Les Sens du Goût, qui depuis 20 ans accompagne les mangeurs vers le bien-être alimentaire.

« Nous proposons une douzaine d'ateliers par semaine, organisés par nous-mêmes, par des particuliers ou par des associations »

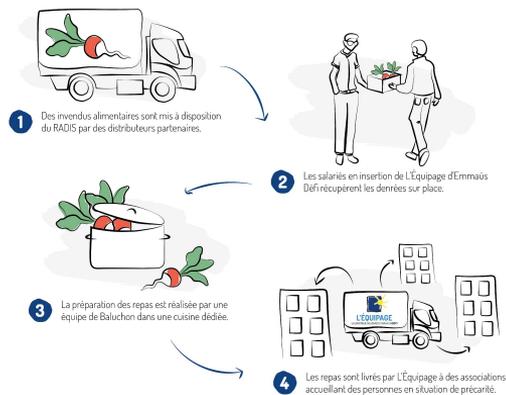
Quelques propositions / idées

L'entreprise d'insertion le RADIS

Le RADIS a été fondé progressivement depuis 2017 par Emmaüs Défi et par Baluchon, traiteur solidaire et entreprise d'insertion.

Ces deux acteurs de l'insertion ont uni leurs compétences complémentaires (récupération et transport d'invendus pour Emmaüs Défi, et préparation de repas pour Baluchon) afin de proposer une offre de repas de qualité pour les associations accueillant du public en précarité.

- 500 repas livrés en moyenne chaque jour
- 8 salariés en insertion formés aux métiers de la logistique et de la restauration
- 50 tonnes d'invendus alimentaires revalorisés en 2021
- 10 centres bénéficiaires en 2021



<https://emmaus-defi.org/le-radis-restauration-a-impact-social/>

Quelques propositions / idées

L'expérimentation Territoires à VivreS

- « D'un côté pour s'en sortir et produire durablement, les agriculteurs ont besoin de vendre plus cher, de l'autre les consommateurs ont besoin d'acheter moins cher, c'est insoluble ! ». La question du prix et de sa construction est centrale. Toutes les initiatives qui souhaitent sortir du système de l'aide alimentaire actuel et qui entendent proposer une alimentation de qualité à des personnes qui ont peu ou pas de ressources économiques s'y heurtent.
- Les mécanismes de définition des prix sont multiples. Si dans certaines initiatives, les prix énoncés par les producteurs semblent peu discutés par les initiatives de solidarité alimentaire, dans d'autres, les prix font l'objet d'une négociation qui peut être conflictuelle. Quoiqu'il en soit, les acteurs manquent d'outils pour mener ces discussions.
- L'objectif de cette étude réalisée entre février et juillet 2022 est de comprendre comment se construisent les prix, pour donner des clefs de compréhension aux initiatives qui souhaitent proposer des prix rémunérateurs aux producteurs tout en devant présenter des prix accessibles à leurs usagers.

Quelques propositions / idées

L'expérimentation Territoires à VivreS

Expérimentations articulant 3 axes thématiques

📍 MONTPELLIER Un comité citoyen pour gérer une caisse alimentaire commune

- Expérimentation d'un mode de gouvernance démocratique
- Un tel dispositif requière un effort conséquent de mobilisation des habitants



"Ce serait bien d'avoir une personne identifiée : il faut qu'il y ait quelqu'un qui fasse vraiment le lien et qui soit très présent!"
(partenaire local, Montpellier)

📍 LYON Conception d'un pôle logistique mutualisé

- Études de préfiguration : volumes et flux, foncier, structure juridique...
- En particulier, expérimentation d'un approvisionnement en produits locaux mutualisé entre trois structures



"Avec le GESRA, VRAC et les Escales Solidaires on s'est mis d'accord sur une grille de sélection des producteurs, avec trois batteries de critères : qualité, localité et accessibilité"
(ingénieur territorial, Lyon)

📍 TOULOUSE Reconnaissance de l'expertise du collectif par les élus

- Journée de formation auprès des élus de Castanet-Tolosan, pour décrypter les enjeux de l'accessibilité alimentaire
- Co-construction utile à l'appropriation et à la transversalité des enjeux



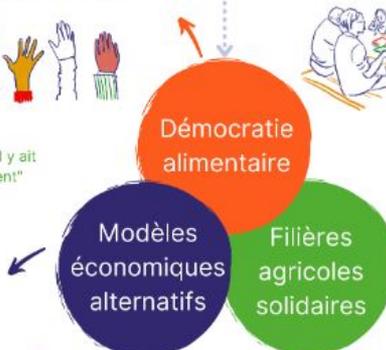
"La journée co-construite avec Territoires à VivreS a permis de l'interconnaissance. J'ai suffisamment compris les enjeux pour être capable d'en parler autour de moi et de voir les liens à faire"
(élu, Castanet-Tolosan)

📍 MARSEILLE Planification de la production en fonction des besoins

- Objectif : mutualiser l'approvisionnement et planifier la production en fonction des besoins des épiceries sociales et solidaires
- Besoin de cerner les attentes des usagers (enquête) et d'expérimenter des partenariats épiceries/producteurs



J'ai un contact régulier avec un producteur grâce à Territoires à VivreS. Il plante le gombo, le piment, la patate douce... : des produits qui partent très bien ! J'aimerais qu'il puisse fonctionner selon les demandes de l'épicerie."
(partenaire local (épicerie), Marseille)



Quelques propositions / idées

L'expérimentation Territoires à VivreS

La CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE, de quoi s'agit-il ?

Depuis le printemps 2021, une vingtaine d'organisations du territoire montpellierain se sont regroupées dans le cadre du programme Territoires à VivreS Montpellier, pour proposer une expérimentation : La CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE

Il s'agit de faire vivre une dynamique démocratique locale autour de l'alimentation pour imaginer un dispositif permettant de lutter contre la précarité alimentaire et de favoriser l'accès de toutes et tous à une alimentation de qualité, tout en contribuant au développement d'un système alimentaire territorial plus durable.

Concrètement, la caisse est un budget collectif issu de fonds publics et privés, et de contributions citoyennes. Son utilisation est définie par un comité citoyen de l'alimentation. Il est composé d'une cinquantaine d'habitants de 12 quartiers différents. Le comité se réunit depuis le mois d'octobre pour lancer la Monnaie Alimentaire Commune. Il s'agira d'une monnaie numérique permettant de faire des achats dans un circuit alimentaire conventionné par le comité selon des critères de qualité. Cette monnaie est réfléchiée en partenariat avec La Graine, monnaie locale de l'Hérault. Dans le cadre de l'expérimentation, les habitants participants pourront dépenser chaque mois 100 euros dans ce circuit, pendant un an, en ayant cotisé à la caisse en fonction de leurs moyens.

Le collectif souhaite ainsi expérimenter de nouvelles formes de solidarités autour de l'alimentation, fondées sur le droit à l'alimentation, et basées sur la mise en cohérence des enjeux des consommateurs, des producteurs et autres acteurs du système alimentaire.

Plus d'informations sur le projet : <http://tav-montpellier.xyz>

Quelques propositions / idées

La sécurité sociale de l'alimentation # en réflexion

- Universalité: 150€ crédités sur la carte vitale pour les dépenses alimentaires, que l'on soit pauvre ou riche.
- Conventionnement organisé démocratiquement: 150€, mais pour quels produits ? Le choix de son alimentation en connaissance de cause, indissociable du droit à l'alimentation, nécessite a minima deux mécanismes : un accès aux produits, permis par l'allocation universelle ci-dessus, et la possibilité de choisir quels seront les produits accessibles par ce mécanisme, c'est-à-dire l'organisation d'un choix collectif et démocratique de ce qui doit être produit.
- Le mécanisme de cotisation est le plus approprié pour défendre une organisation démocratique de l'économie, il agit directement au niveau de la richesse produite et non pour corriger une première répartition inégale de celle-ci.
- Financement basé sur la cotisation sociale: Quelle assiette de cotisation ? Les salaires ou la valeur ajoutée des entreprises ? Doit-on créer uniquement des cotisations patronales, des cotisations salariales sont-elles envisageables également ? Comme pour le fonctionnement démocratique, différents scénarios sont à l'étude !



